



# **Réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 des « Boucles de Moisson, Guernes et Forêt de Rosny »**

*Bilan d'animation 2013 - 2014*

Lundi 26 janvier 2015

Île de Loisirs des Boucles de Seine



**Karim BEN-MIMOUN**  
**Chargé de mission Natura 2000**

Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France -  
Service Expertise et Technique -  
Mission Environnement

90-92, Avenue du Général Leclerc 93500 PANTIN

[kbenmimoun@aev-iledefrance.fr](mailto:kbenmimoun@aev-iledefrance.fr)

**Tél :** 01-83-65-38-87

**Animateur de 3 sites Natura 2000**

40% du temps consacré à l'animation du DocOb de la  
ZPS FR1112012 des « Boucles de Moisson, de Guernes  
et forêt de Rosny ».

Temps d'animation restant réparti sur deux autres  
sites Natura 2000 :

- ✓ ZPS FR1112003 des « Boucles de la Marne » (40%),
- ✓ ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne »  
(20%).



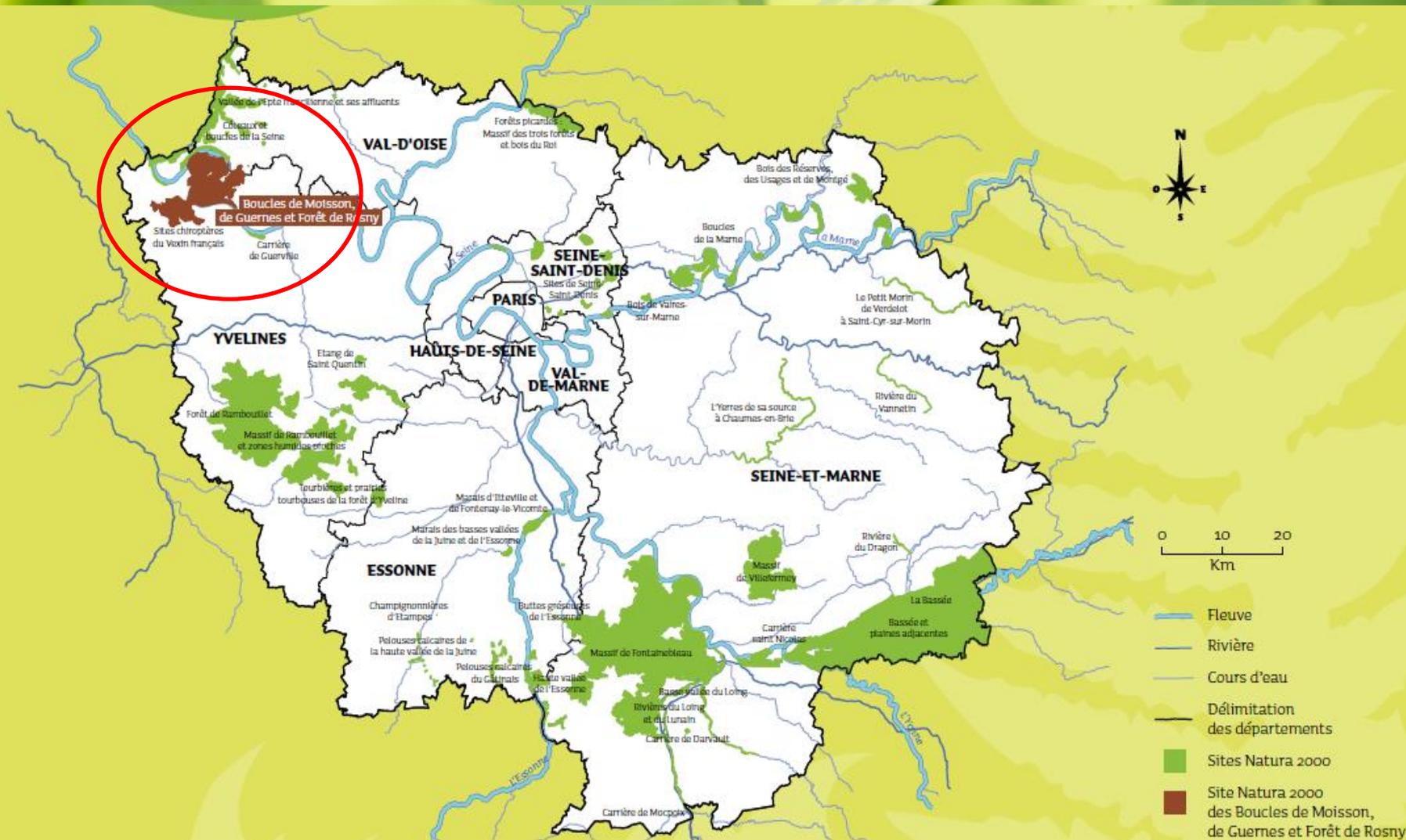
# Sommaire

---

- **Le site Natura 2000 des Boucles de Moisson, de Guernes et de la Forêt de Rosny**
- **Bilan de l'animation 2013-2014 et perspectives**
  - ✓ Les contrats Natura 2000
  - ✓ Volet agricole : MAE, Nouveau programme 2015
  - ✓ Le suivi de l'avifaune
  - ✓ Les éléments de communication
  - ✓ Perspectives 2015

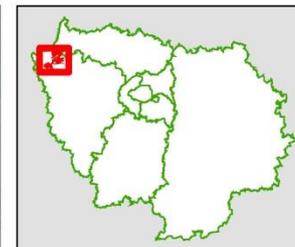
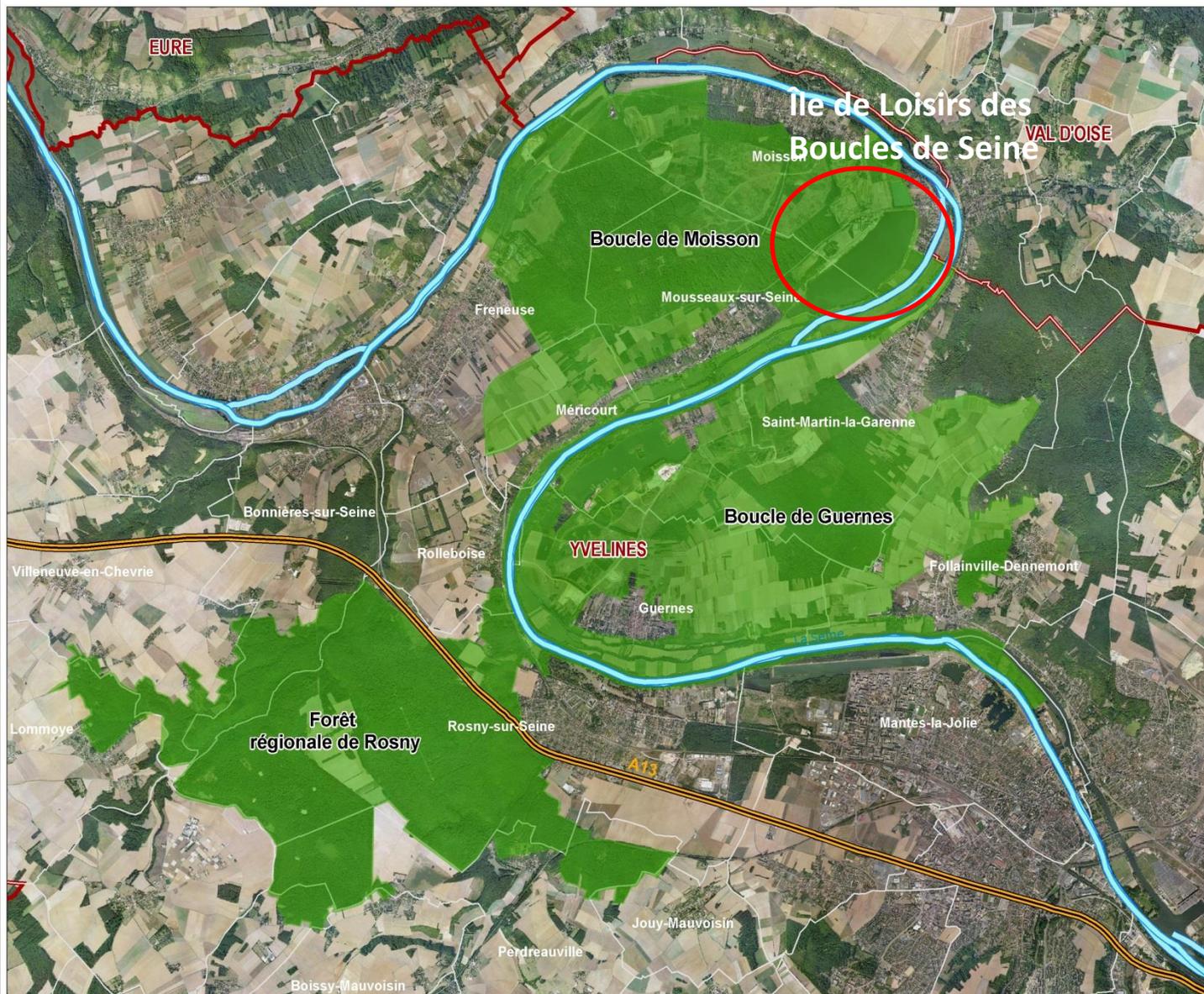
**Le site Natura 2000 des Boucles de  
Moisson, de Guernes et de la Forêt  
de Rosny**





Les sites Natura 2000 en Île-de-France (AEV, 2014)

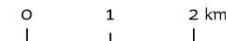
Limites du périmètre Natura 2000  
FR112012 "Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny"



Localisation en Île-de-France

Légende

- Zone Natura 2000
- Limites communales
- Départements
- La Seine
- Autoroute





Golf

Accueil

# Île de Loisirs des Boucles de Seine

# Le dispositif Natura 2000

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

## Objectif

→ **Valoriser et préserver le patrimoine naturel** en tenant compte des exigences et des activités socio-économiques locales => **recherche de conciliation**

## Comment ?

Délimitation à l'échelle européenne d'un ensemble de sites reconnus pour leur valeur écologique  
=> **Constitution du Réseau européen NATURA 2000**

## Obligation de résultat

Maintien d'espèces et d'habitats dans un **état de conservation favorable** / Restauration des habitats ou populations d'espèces en mauvais état de conservation

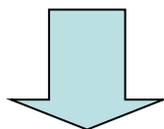
- > **Evaluation de l'Etat de conservation**
- > **Mise en place de suivis**

# Quelques rappels sur Natura 2000

## Deux directives européennes

### La directive oiseaux (1979)

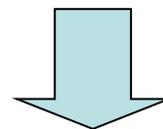
Protection des espèces  
d'oiseaux menacés  
ou vulnérables  
en Europe et  
de leurs habitats



**ZPS** = Zone de  
Protection Spéciale

### La directive habitat (1992)

Conservation  
des habitats  
naturels  
de la faune  
et de la flore



**ZSC** = Zone Spéciale de  
Conservation

**ZPS + ZSC = Réseau Natura 2000**

# Suivi des espèces

## 10 espèces nicheuses inscrites à l'Annexe I

- Œdicnème criard
- Alouette lulu
- Pie-grièche écorcheur
- Pic mar
- Pic noir
- Bondrée apivore
- Sterne pierregarin
- Engoulevent d'Europe
- Martin-pêcheur
- Milan noir



# Quelques rappels sur Natura 2000

Un document de référence =  
le **document d'objectifs**

## Plan de gestion

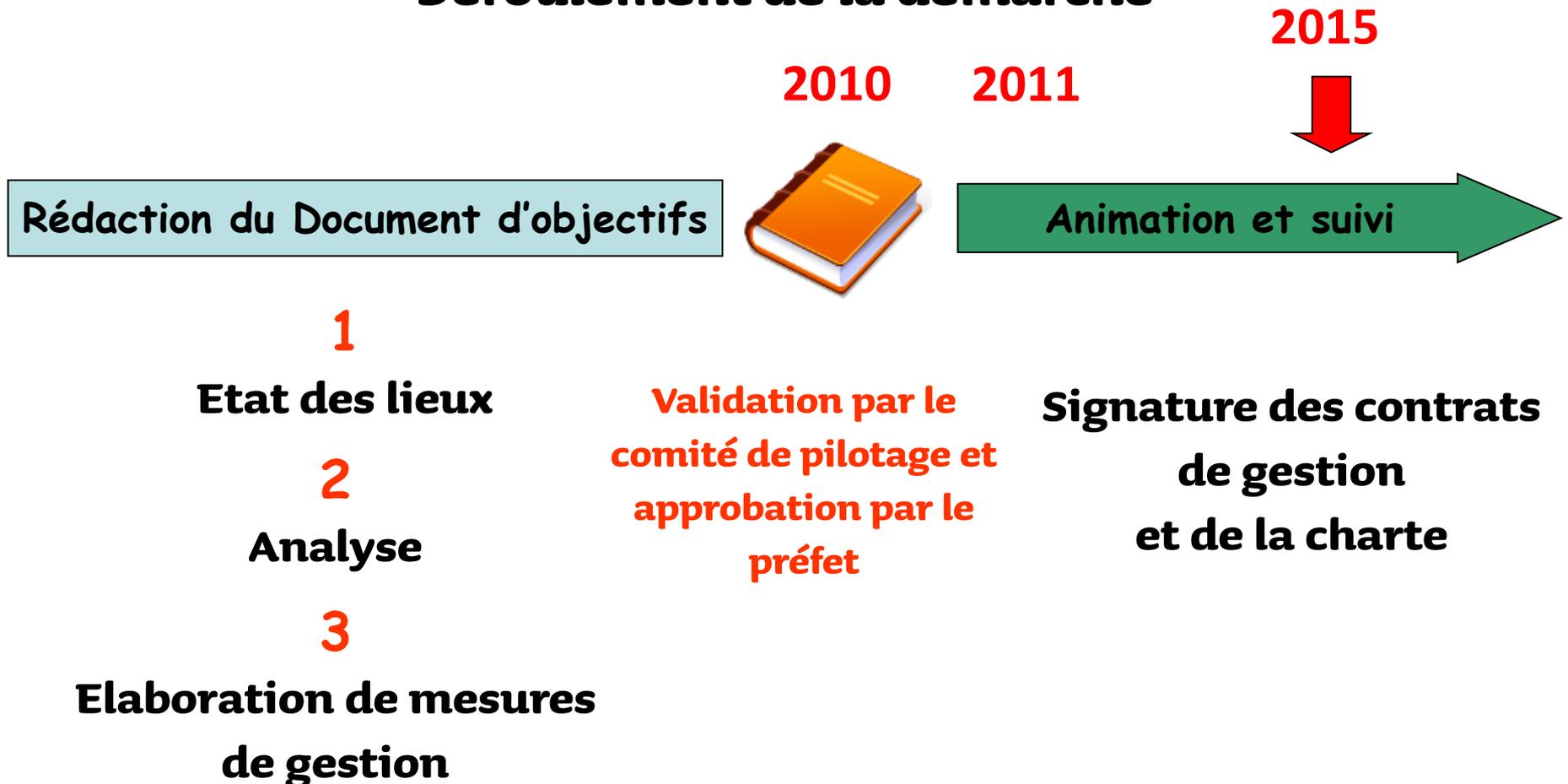
orientations de gestion  
=  
modalités de mise en œuvre  
+  
moyens financiers



préserver les milieux naturels  
tout en maintenant les activités socio-économiques

# Où en sommes-nous dans l'animation?

## Déroulement de la démarche



# Grands principes et outils Natura 2000

## Une démarche volontaire contractuelle

2 outils sont mis à la disposition

des propriétaires et des exploitants :

➤ **Des contrats (agricoles / non agricoles)**

➤ **Une charte**

➤ **Travail basé sur la concertation avec les gestionnaires et usagers**

**Un régime réglementaire depuis 2012**

➤ **L'évaluation des incidences**

# ***Les contrats Natura 2000***



# **Les contrats Natura 2000**

Mise en place d'un radeau à sternes au sein de l'île de loisirs des Boucles de Seine



# Les contrats Natura 2000

**Espèce visée** = la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)

## Problématique :

Niche sur terrains à faible recouvrement végétal / dérangements humains faibles.  
-> côtes et îlots avec sable, graviers, vase ou coquillages,  
+ un peu de la végétation -> abris poussins

## **PBM = Artificialisation (canalisation) des cours d'eau**

= disparition des îlots favorables

=> **Solution de repli = Refuges artificiels** : sablières, radeaux.



La Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)

# Les contrats Natura 2000

## Contexte local Boucles de Moisson et Guernes

**2009** -> 2-3 couples au total ds ZPS -> péniche inutilisée du Port de l'Ilon.

### Aménagement du fleuve

(canalisation, barrage) pour Navigation fluviale

-> **disparition des bancs et îlots sableux.**

=> **Création de milieux artificiels = Solution palliative de secours.**

**Remarque :** un premier radeau implanté par l'entreprise Lafarge sur le plan d'eau du Port de l'Ilon en 2010



Péniche délaissée dans le Port de l'Ilon  
= premier refuge utilisé par les sternes

# Les contrats Natura 2000

## Fiche action correspondante dans le Document d'Objectifs

ZH.4	<b>Mise en place de radeaux à sternes</b>	A32323P	Axe PDRH 323 B	Priorité 1
<b>Espèce(s) ciblée(s) :</b> Reproduction : Sterne Pierregarin (A193)		<b>Objectifs de la mesure :</b> l'absence de bancs alluvionnaires ou d'îlots peu végétalisés au sein de la ZPS réduit fortement les potentialités de nidification de la Sterne pierregarin. Cette action vise la mise en place d'aménagements artificiels, appelés radeau, ayant pour but d'offrir à la Sterne pierregarin un habitat de reproduction de substitution.		
<b>Acteurs concernés :</b> Les propriétaires privés ou publics de terrains de plans d'eau, les titulaires de droits réels sur les parcelles, associations de pêche, SMSO, VNF, AESN, CG, AEV, collectivités locales, Syndicats, ONEMA, Fédération de pêche ...		<b>Localisation :</b> Plans d'eau de Freneuse, Flicourt, Lavacourt ou de l'Ilon	<b>Objectif :</b> 2 radeaux installés	
<b>Diagnostic préalable :</b> Diagnostic à réaliser au préalable par l'opérateur ou un technicien agréé afin de choisir un emplacement adapté et des matériaux adéquats. Le plan d'exécution des travaux devra être validé par le service instructeur et annexé au contrat.				
<b>Engagements non rémunérés</b>		<b>Engagements rémunérés</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire)</li> <li>- Engagement du bénéficiaire à autoriser le suivi de l'aménagement par la structure animatrice.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat de matériel</li> <li>- Transport</li> <li>- Construction de radeaux à sternes</li> <li>- Installation</li> <li>- Main d'œuvre</li> <li>- Etudes et frais d'expert</li> <li>- Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur</li> </ul>		
<b>Engagements contrôlés</b>		<b>Indicateurs de suivi</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (îlots traités, dates des interventions, matériel utilisé...);</li> <li>- Comparaison état initial et post-travaux des linéaires (photographies...)</li> <li>- Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec l'état des éléments travaillés</li> <li>- Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de radeaux à sternes installés sur le site Natura 2000</li> <li>Nombre et montants des contrats concernant cette mesure sur le site Natura 2000</li> <li>Suivi écologique de l'efficacité du radeau (espèces d'intérêt communautaire, dynamique d'évolution)</li> </ul>		
<b>Montant de l'aide :</b> Rémunération accordée sur devis et limitée aux dépenses réelles ; paiement sur facture acquittée ou pièce de valeur probante équivalente.		<b>Financements :</b> Europe (FEADER) + MEEDDM ; éventuellement collectivités, établissements publics		

# **Les contrats Natura 2000**

## **Le projet de radeau au sein de l'Île de Loisirs des Boucles de Seine**

Jusque là plan d'eau régulièrement fréquenté par les sternes pour se nourrir,  
Mais capacités accueil repro inexistantes :

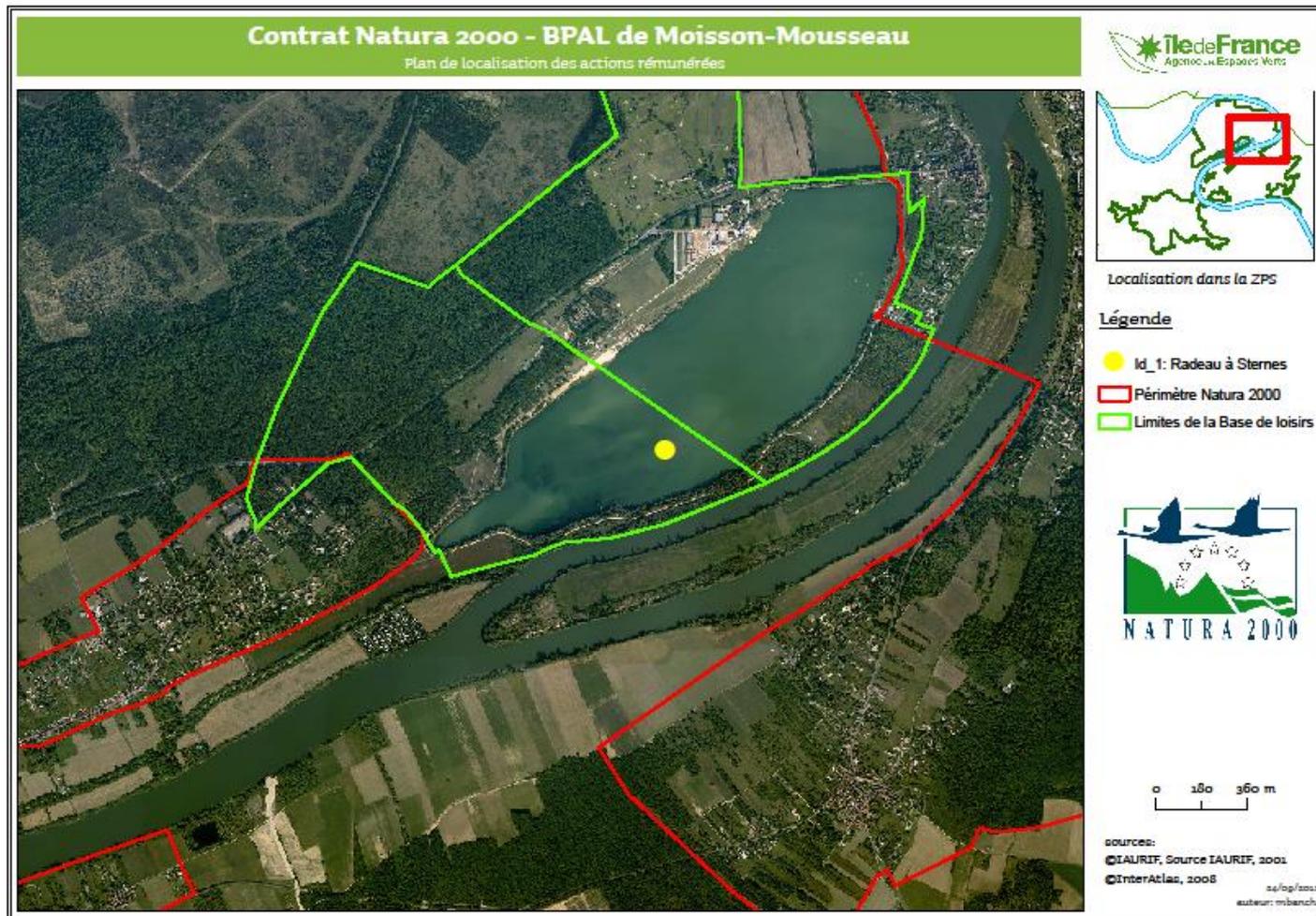
- berges fréquentées par nbx promeneurs, pêcheurs
- unique îlot fortement boisé.



Par ailleurs, intérêt dans la signalisation d'une zone de hauts fonds, dangereuse pour les pratiquants de voile.

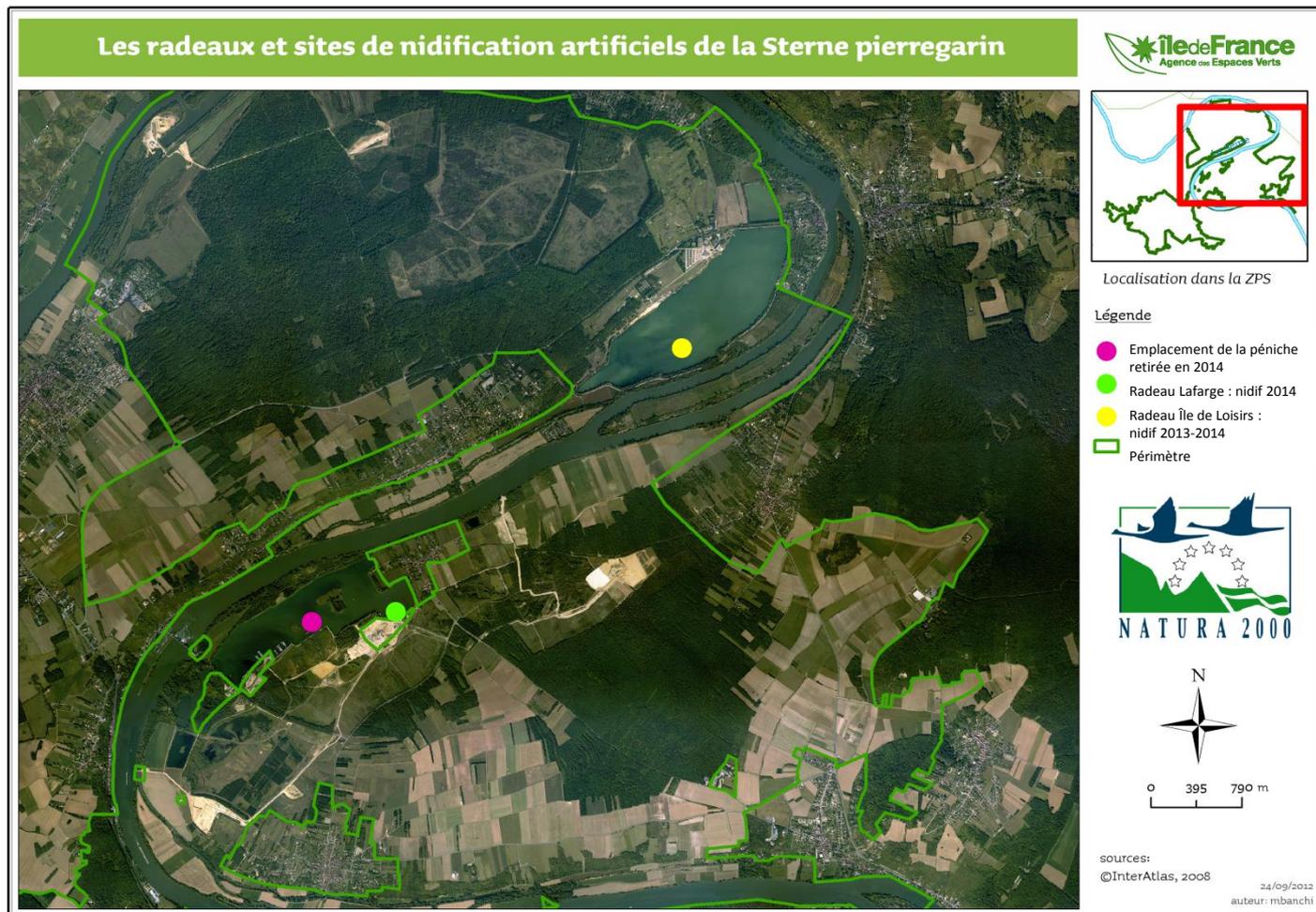
# Les contrats Natura 2000

**Projet :** localisation du radeau



# Les contrats Natura 2000

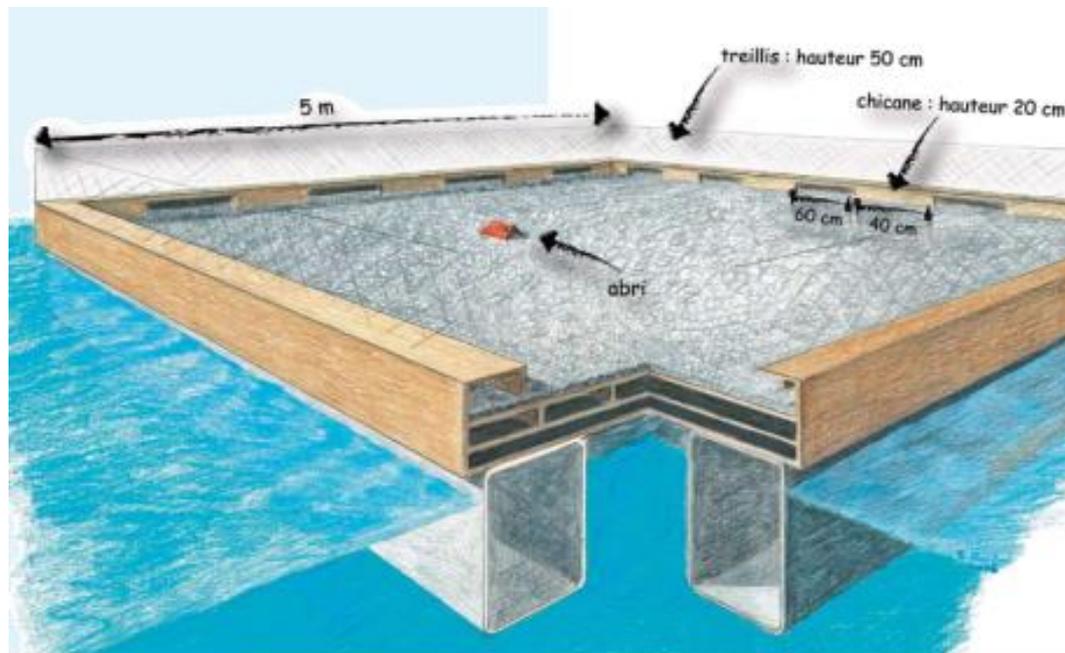
Localisation des sites de nidification artificiels anciens et actuels au sein de la ZPS



# Les contrats Natura 2000

## Elaboration du projet

- ✓ Phase de définition des caractéristiques techniques les plus adaptées, Rédaction d'un CCTP...



Exemple de plans pour la réalisation d'un radeau à Sternes

# Les contrats Natura 2000

- ✓ Rédaction d'une note technique à l'attention des services de l'Etat, visant à décrire le projet et solliciter les financements Natura 2000
- ✓ Recherche d'entreprises / Demandes de devis...



## Contrat Natura 2000 pour la Base de plein air et de loisirs des Boucles de Seine

### Contexte :

#### Qu'est- ce que Natura 2000 ?

Natura 2000 est le premier réseau d'aires protégées au niveau européen. En France, ce réseau comprend environ 12 % du territoire et comporte des sites « oiseaux » (ZPS) et « habitats, faune-flore » (ZSC).

En Ile-de-France il existe 36 sites Natura 2000 parmi lesquels le site des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny qui a été classé pour son incroyable richesse en espèces d'oiseaux (Cedicnème criard, Sterne pierregarin, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur...).

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site Internet dédié:

<http://boucledemoisson.n2000.fr>

#### Pourquoi la BPAL ?

La BPAL est incluse dans le périmètre Natura 2000.

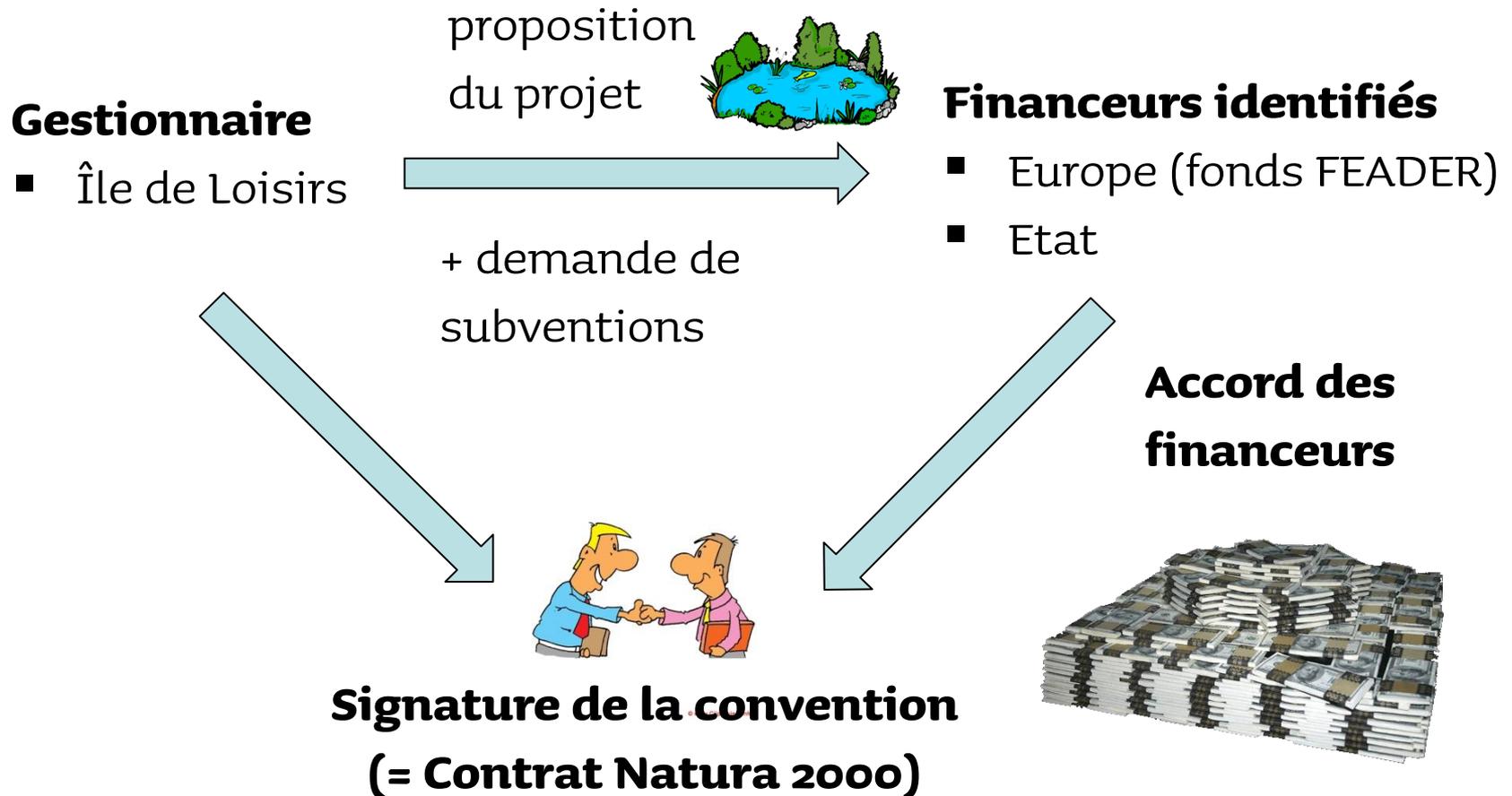
Le programme d'action Natura 2000 est basé sur le volontariat et l'adhésion des gestionnaires et utilisateurs du site à des **Contrats** et une **Charte**. Ces deux outils permettent la mise en œuvre des préconisations formulées par le Document d'Objectif (DOCOB) du site.

Les Contrats permettent l'octroi de subvention (100%) de l'Etat et de l'Europe pour la réalisation de travaux ou équipement favorisant les espèces visées par le DOCOB.

Avec l'aide de l'animateur, un projet de contrat a été élaboré. Il vise notamment à **recréer un habitat favorable pour la Sterne pierregarin**.

Cet oiseau niche sur les îlots sableux des grands fleuves. Il a besoin de substrats caillouteux dénués de végétation. Ces habitats se retrouvent naturellement grâce aux phénomènes de crue et décrue

# Les contrats Natura 2000



=> Le contrat a été signé en janvier 2013, pour une durée de cinq années

# Les contrats Natura 2000

**Réalisation des travaux :** mise en place du radeau à sternes sur le plan d'eau

**Date de mise en place :**  
février 2013

**Financement :** Fonds Etat /  
FEADER Natura 2000

**Europe :** 4590 euros

**Etat :** 6389 euros

**Installation réalisée par :**

Régis Saintier, responsable  
activités nautiques de la  
base,

Quentin Droneau, personnel  
de la base

Martial Colas, ornithologue,

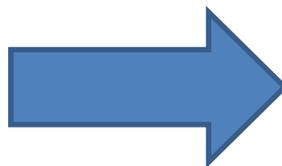
Jean-Claude Chantelat,  
ornithologue



# Les contrats Natura 2000



1 - Arrivée du radeau par semi-remorque © M. Banchi - AEV



2 - Vérification de la structure avant grutage © M. Banchi - AEV



3 - La surface totale disponible pour les oiseaux sera de 12 m<sup>2</sup>, toute la structure est en aluminium © M. Banchi -AEV



4 - panneaux interdisant l'accès ont été positionnés sur chaque face. La grille sous la structure permettra l'évacuation des eaux de pluie © M. Banchi -AEV



5 - Mise à l'eau du radeau © M. Banchi -AEV

# Les contrats Natura 2000

*La mise en place du radeau à sternes au sein de la Base de Loisirs*



Participation d'enfants à l'étalement du substrat sur le radeau (photos : Marco Banchi, 2013)

# Les contrats Natura 2000

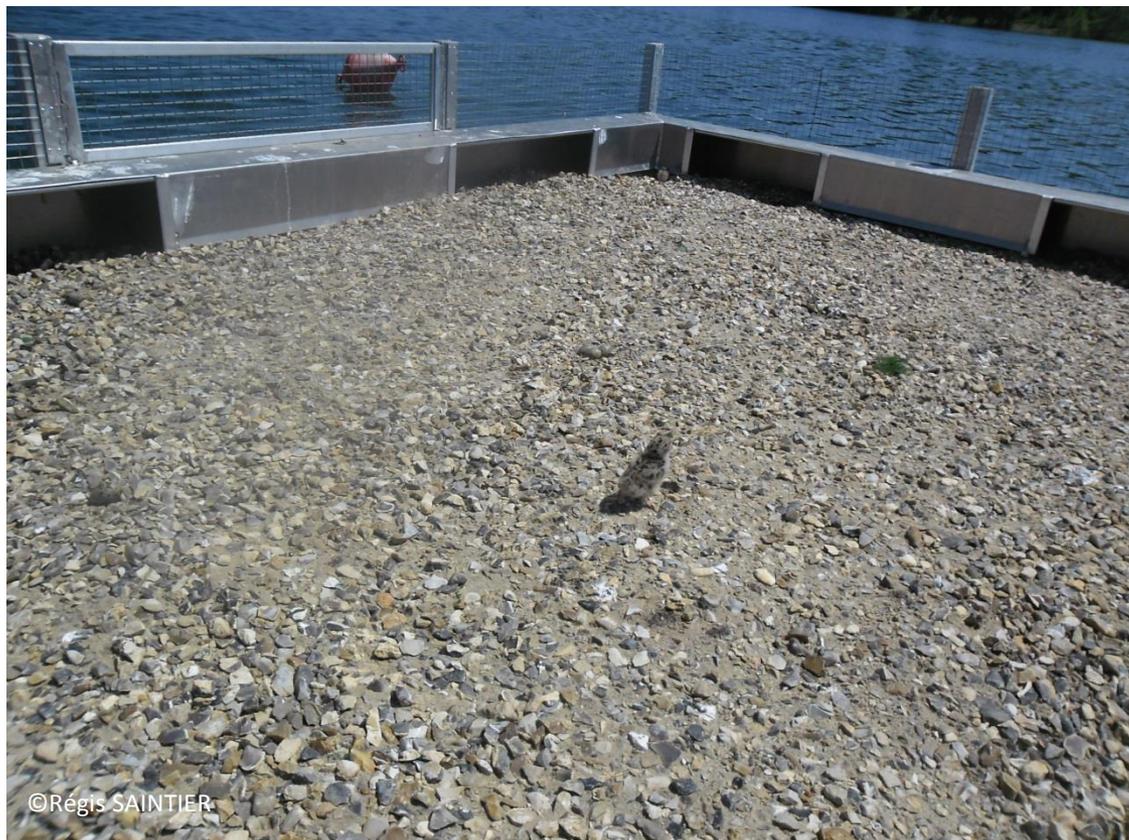
*Mise en place finale du radeau*



Installation du radeau à sternes au sein de la BPAL début 2013 (photos : Marco Banchi, 2013)

# Les contrats Natura 2000

Résultats : des naissances dès 2013 et à nouveau en 2014 !



# Les contrats Natura 2000

## Résultats : des naissances dès 2013 et à nouveau en 2014 !

**En 2013** : succès complet dès le 1er printemps avec 7 couples, 1 nichée chacun (voire 2 pour certains couples dont nid pillé par des corneilles noires) -> 16 poussins sur 22 œufs pondus.

**En 2014** : 29 œufs comptabilisés sur le radeau, et 19 naissances (jusqu'à 3 couvées / couple)

**Initiation ornithologie pour les jeunes fréquentant l'Ecole de plein air de la base (suivi nidification).**



# **Les contrats Natura 2000**

**Résultats** : des naissances dès 2013 et à nouveau en 2014 !



Photo : L.Spanneut

**A suivre !**

# **Les contrats Natura 2000**

Travaux d'entretien Moisson / Flicourt en 2013 et 2014



# Les contrats Natura 2000

## Travaux d'entretien 2013 dans la RNR de Moisson

✓ **Localisation** = « **Grande carrière** » (partie ouest de la réserve) :

-> opérations mécaniques -> entretien des milieux de landes et pelouses :

fauches avec export / gyrobroyage avec export / étrépages sur une surface d'environ 75 ha

=> **Action MO\_1 du Docob** « *Restauration et entretien de milieux ouverts* »

**Priorité** = restaurer et entretenir les milieux de reproduction ou d'alimentation favorables à : l'Œdicnème criard, la Pie grièche écorcheur, la Bondrée apivore, le Circaète Jean-le-blanc.

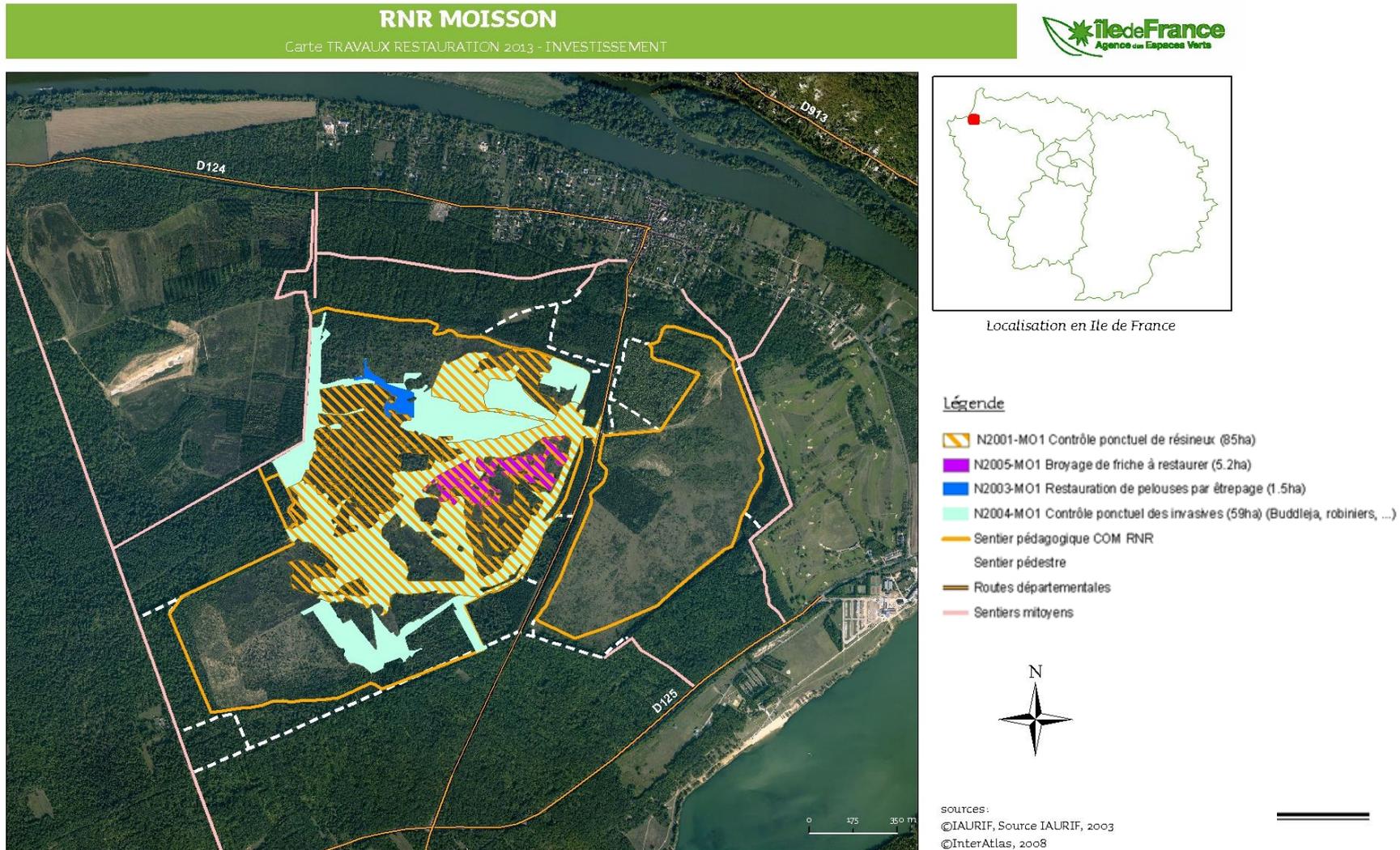
=> **Concordance avec opérations prescrites dans le Plan de gestion de la Réserve.**



Lande à callunes / Pelouses au sein de la RNR de Moisson (photo : N Prou, 2013).

# Les contrats Natura 2000

## Travaux de restauration 2013 dans la RNR de Moisson

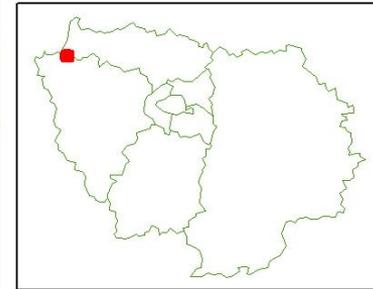


# Les contrats Natura 2000

## Travaux d'entretien 2013 dans la RNR de Moisson

### RNR MOISSON

Carte ENTRETIEN 2013 - FAUCHAGE BROYAGE



Localisation en Ile de France

### Légende

- Sentier pédagogique COM RNR
- Sentier pédestre
- N2002-MO1 Broyage de friche en cours de restauration (18ha)
- ▨ N2002-MO1 Broyage de pelouses en cours de restauration (8.2ha)
- N2002-MO1 Fauchage des pelouses existantes (34.5ha)
- Routes départementales
- Sentiers mitoyens



sources:  
©IAURIF, Source IAURIF, 2003  
©InterAtlas, 2008

# **Les contrats Natura 2000**

Travaux d'entretien 2013-2014 au sein du Domaine régional de Flicourt



# Les contrats Natura 2000

## Travaux d'entretien 2013 – 2014 dans le Domaine régional de Flicourt

### ✓ Objectifs / Natura 2000

**Contexte** : pelouses accueillant potentiellement des couples d'Œdicnème criard en période de reproduction (nicheurs réguliers dans le secteur).

⇒ Chaque année, fauche et export de la végétation herbacée sur environ 6 ha, afin de conserver la capacité d'accueil du site pour l'espèce.

### Code Natura 2000 de l'action :

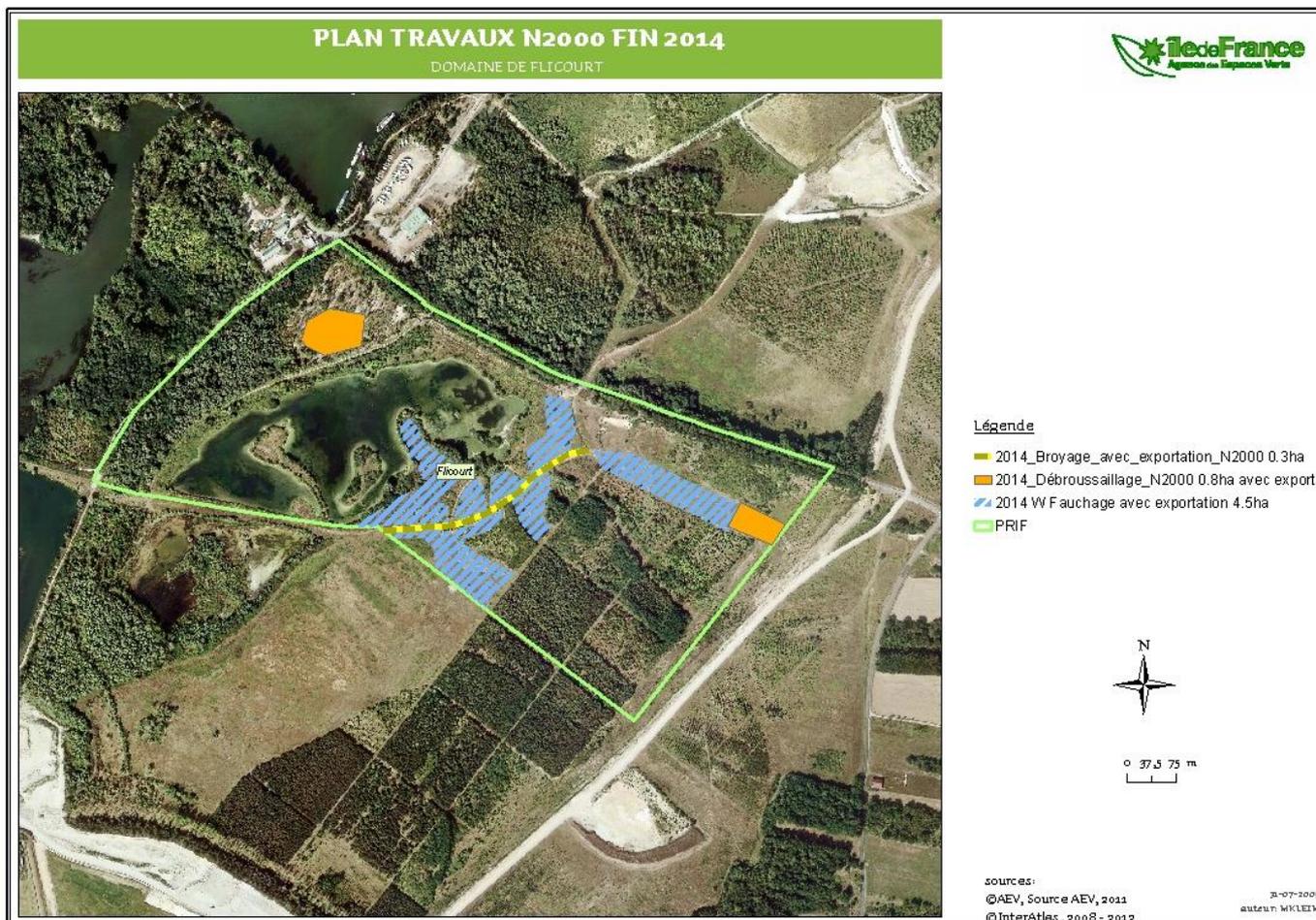
A 323 05 R : Restauration et entretien de milieux ouverts,

**Réalisation** : fin d'année, entre octobre et décembre)



# Les contrats Natura 2000

## Localisation des travaux d'entretien Domaine Régional de Flicourt



# Les contrats Natura 2000

Détail des opérations d'entretien 2014 réalisées  
dans le cadre de Natura 2000 et des coûts associés

Travaux effectués	Coûts
<b>Broyage avec exportation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Débroussaillage de place de nidification à Œdicnème criard – milieux ouverts sur 0.8ha.</li><li>• Débroussaillage à l'aide d'une débroussailleuse thermique et ramassage manuel</li><li>• Exportation des produits du broyage vers une plateforme de compostage.</li></ul>	<b>Coût HT :</b> 510 euros
<b>Débroussaillage avec exportation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Broyage de chemins où nidifie l'Œdicnème criard – milieux ouverts herbacés sur 0.3ha.</li><li>• Broyage avec broyeur et exportation simultanée.</li><li>• Exportation des produits du broyage vers une plateforme de compostage.</li></ul>	<b>Coût HT :</b> 1760 euros
<b>Fauchage avec exportation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fauchage de prairies sèches sur 4.5ha</li><li>• Fauchage à l'aide d'une faucheuse mécanique</li><li>• Andainage simultané</li><li>• Repos de la végétation fauchée pendant 72 heures et exportation vers une plateforme de compostage.</li></ul>	<b>Coût HT :</b> 5625 euros

# Les contrats Natura 2000

*Travaux d'entretien dans les propriétés régionales*

## Opération d'entretien réalisée en 2013 hors contrats Natura 2000

### Fauche à cheval



# Les contrats Natura 2000

## Résumé des contrats Natura 2000 d'entretien / restauration mis en oeuvre en 2013-2014

### RNR Moisson 2013

Code site	Code espèces	Espèce concernée	Codes actions	Libellé	Surface	Montant
1112012	A133	Œdicnème criard ( <i>Burhinus oedicanus</i> )	A32304R A32305R	Entretien de milieux naturels par débroussaillage léger	49 Ha	106 288 Euros TTC <b>Financement Europe :</b> 12,5 %
1112012	A133	Œdicnème criard ( <i>Burhinus oedicanus</i> )	A32301P	Restauration de milieux naturels par débroussaillage lourd	82 Ha	<b>Financement Région :</b> 58,5 % <b>Financement AEV :</b> 29 %

### Domaine régional de Flicourt 2013-2014

Code site	Code espèces	Espèce concernée	Codes actions	Libellé	Surface	Montant
1112012	A133	Œdicnème criard ( <i>Burhinus oedicanus</i> )	A32305R	Entretien de milieux naturels par débroussaillage léger (fauche avec exportation)	5,6 Ha	<b>2013 :</b> 7815,70 Euros TTC <b>2014 :</b> 7895 Euros TTC <b>Financement Europe :</b> 40,2 % <b>Financement AEV :</b> 59,8 %

# ***Les contrats Natura 2000***

Projet de contractualisation :  
Îlots de sénescence en Forêt de Rosny



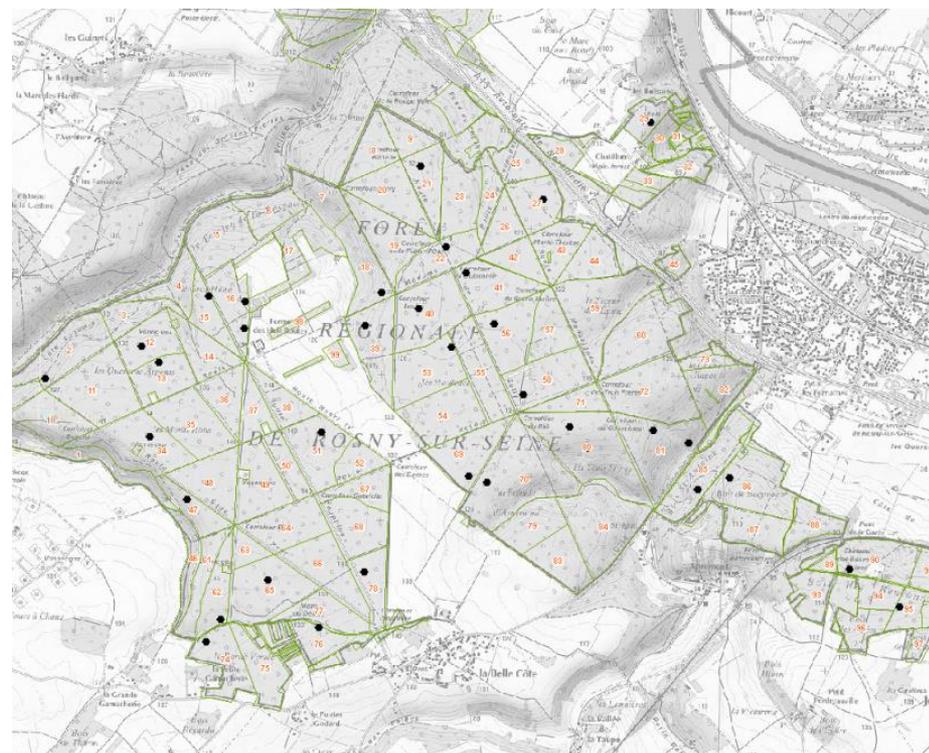
# Les projets de contrats Natura 2000

## Délimitation d'îlots de sénescence au sein de la Forêt de Rosny

Parcelle n°	<b>FICHE DE DESCRIPTION D'UN ILOT</b>				Date:
Composition	Essence(s) de l'étage dominant: Bois précieux:				
TGB de 20m rayon	<b>Essence</b>				
	<b>Nombre</b>				
Signes de sénescence	Micro habitats	Cavités		Décollement d'écorce	
	OUI NON	OUI	NON	OUI	NON
	Nbre:	Nbre:		Nbre:	
Arbres morts / dépérissants	Sur pied		A terre		
	OUI	NON	OUI	NON	
	PB:	GB: BM:	TGB:	PB:	GB: BM:
Volume	volume: m <sup>3</sup>		volume: m <sup>3</sup>		
	Total:	m <sup>3</sup> /ha	Bois d'oeuvre:	m <sup>3</sup> /ha	
	Bois mort:	m <sup>3</sup> (sur la placette) /		m <sup>3</sup> (sur la parcelle)	
Champignons visibles	Arbres:				
	Quantité				
G/ha	PB	BM	GB	TGB	
	G= m <sup>2</sup> /ha				
Distance chemin					
Hauteur	Hauteur max: m		Hauteur moyenne: m		
	Travaux et coupes antérieurs				
Qualité	A	B	C	D	
	Défauts observés:				
sur pied: $\pi D^2 \times H / 4$	abattu: $L \times D \times H / 4$				
PB: Ø20-25	BM: Ø30-45	GB: Ø50-65	TGB: Ø70 et +		

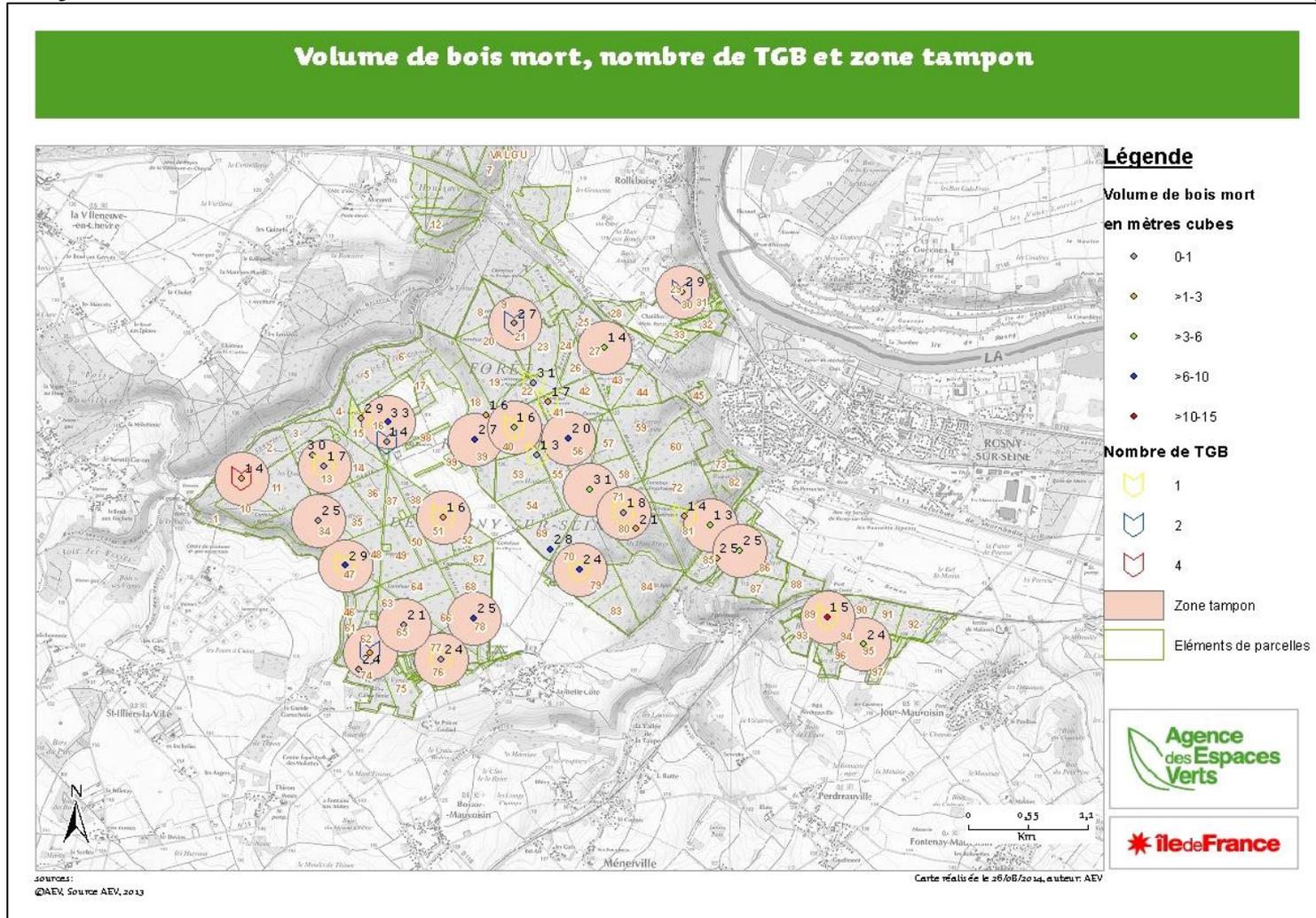
← Fiche terrain

### Localisation des relevés



# Les projets de contrats Natura 2000

Projet de délimitation d'îlots de sénescence au sein de la Forêt de Rosny



# Les projets de contrats Natura 2000

*Pâturage des surfaces de pelouses calcicoles en bordure de la forêt de Rosny*

**Objectif** : restauration / entretien zones de pelouses calcicoles en bordure ouest de la forêt de Rosny.

**Projet** : mise en place pâturage ovin sur courtes périodes (déjà expérimenté hors-contrat Natura 2000)

-> entretien formations herbacées rases ;

**Espèce Natura 2000 visée** : Alouette lulu

Préconisations du Document d'objectifs

-> Contrat Natura 2000 d'entretien :

« Gestion par pâturage » ;



Pâturage sur les pelouses en lisière de la forêt de Rosny (AEV, 2013)

# ***Le volet agricole***

Les mesures agro-environnementales

 Agence  
des Espaces  
Verts

 île de France

# Les mesures agro-environnementales

Qu'est-ce que c'est ? Petit rappel...

-> « **Contrats Natura 2000 en zone agricole** »

- Destinées spécifiquement aux agriculteurs exploitant des terres dans le périmètre de la ZPS
- Subventions pour la mise en place ou le maintien de pratiques favorables aux espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire.
  - Objectif de maintien de l'état de conservation

-> **Spécificité des boucles à préserver: mosaïque actuelle de culture/gel/prairies/bois**

**MAEt (territorialisées) -> MAEc (climatiques)**



# Les mesures agro-environnementales

*Les espèces visées à travers ces mesures*



## **Principales mesures mises en œuvre sur le territoire :**

Création et gestion extensive de prairies,  
Amélioration du gel,  
Création de couverts d'intérêt avifaunistique et pour l'Oedicnème criard,  
Gestion extensive des prairies,  
Création et entretien de bandes enherbées,  
Gestion pastorale

# **Le volet agricole**

Les mesures agro-environnementales

*Bilan 2010 - 2015*



# Les mesures agro-environnementales

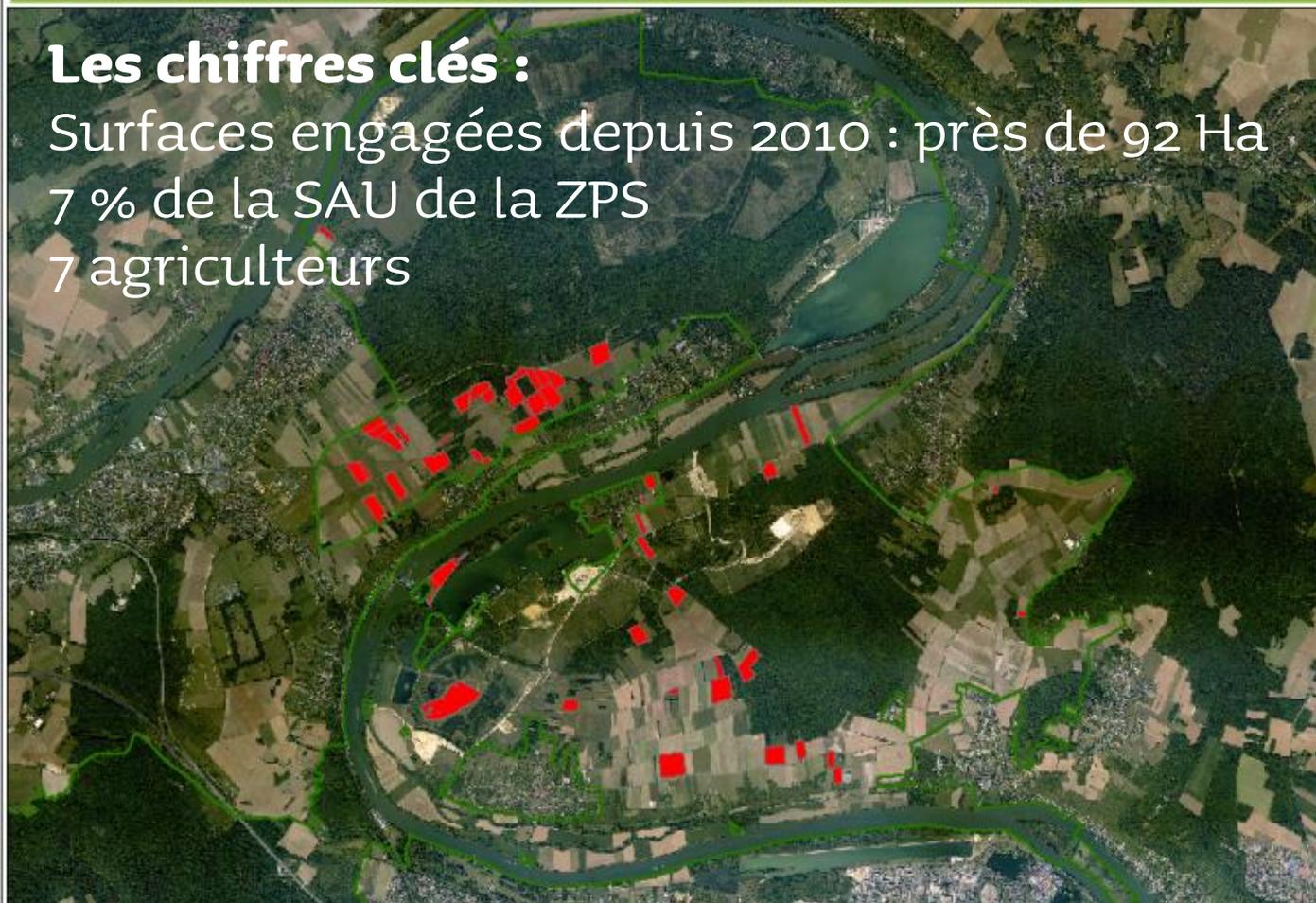
Territoire MAE Natura 2000 des Boucles de Moisson et de Guernes

Bilan de engagements



## Les chiffres clés :

Surfaces engagées depuis 2010 : près de 92 Ha  
7 % de la SAU de la ZPS  
7 agriculteurs



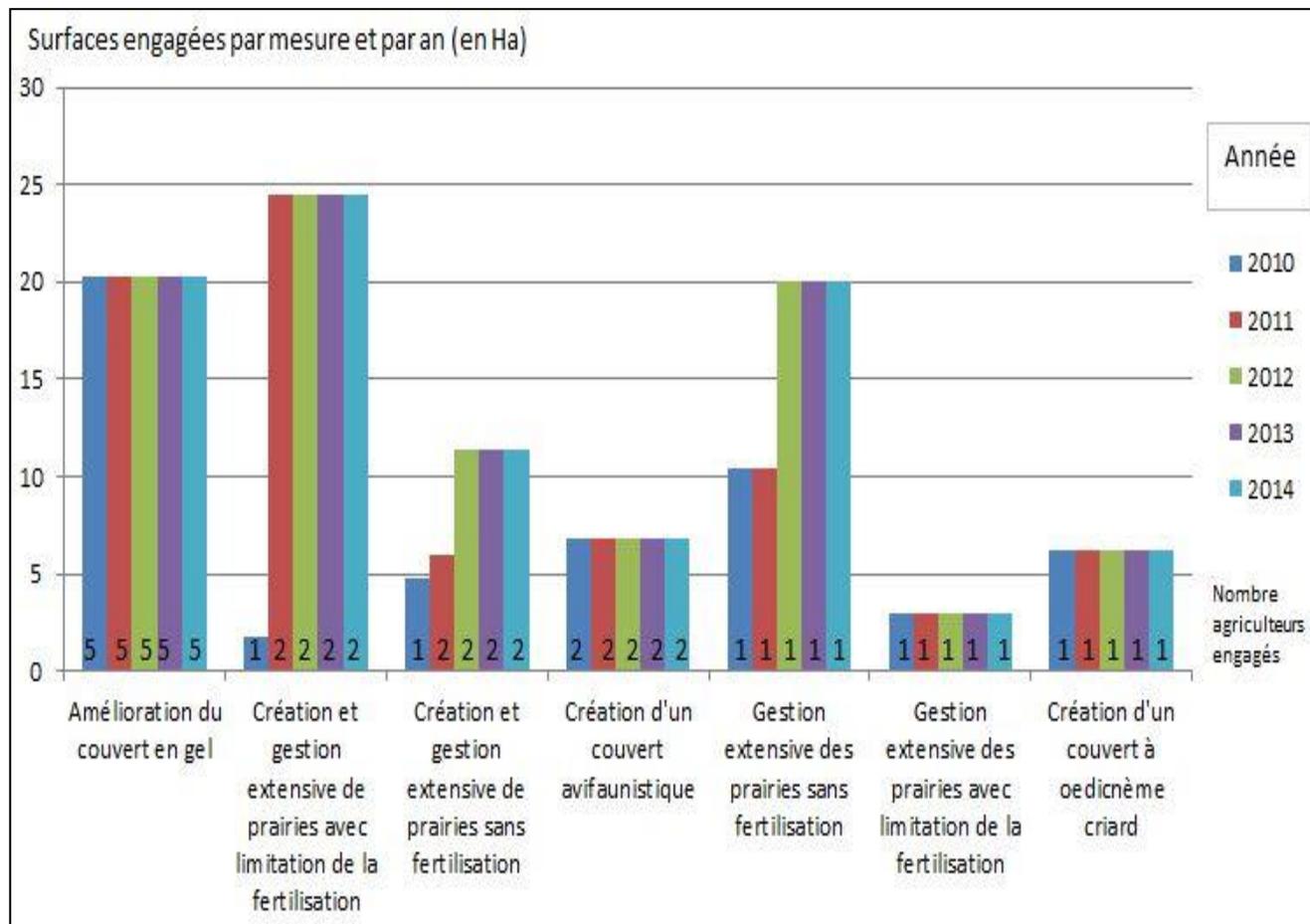
Légende

- Zone\_Natura\_2000\_ZPS\_Boucles\_de\_Moisson
- Parcelles MAE



# Les mesures agro-environnementales

Bilan 2010 - 2015

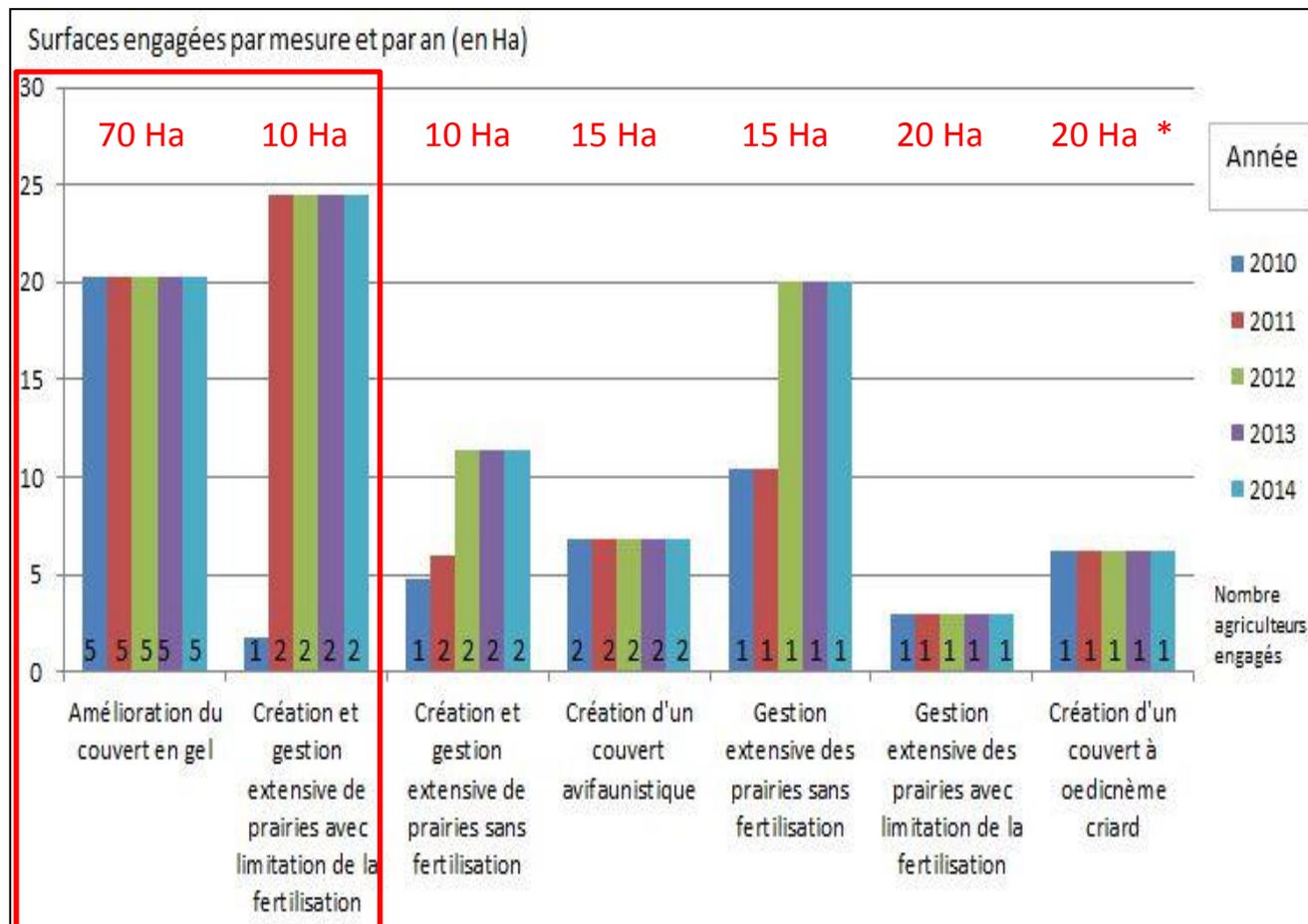


Surfaces et nombre d'exploitants engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2010 et 2014

**NB :** dans ce graphique ne figurent que les mesures ayant été souscrites jusqu'à présent

# Les mesures agro-environnementales

Bilan 2010 – 2015 – Mesures les plus engagées



Surfaces et nombre d'exploitants engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2010 et 2014

**NB :** dans ce graphique ne figurent que les mesures ayant été souscrites jusqu'à présent

\* Objectifs de surfaces fixés dans le Docob

# Les mesures agro-environnementales

Mesure « Amélioration du couvert en gel » (COUVERT 08)

**Parcelles concernées** = parcelles déclarées en gel

**Principal engagement dans le cahier des charges** = dates d'interdiction de broyage : 15 avril- 15 août => favorable à la reproduction de l'avifaune et aussi aux insectes.

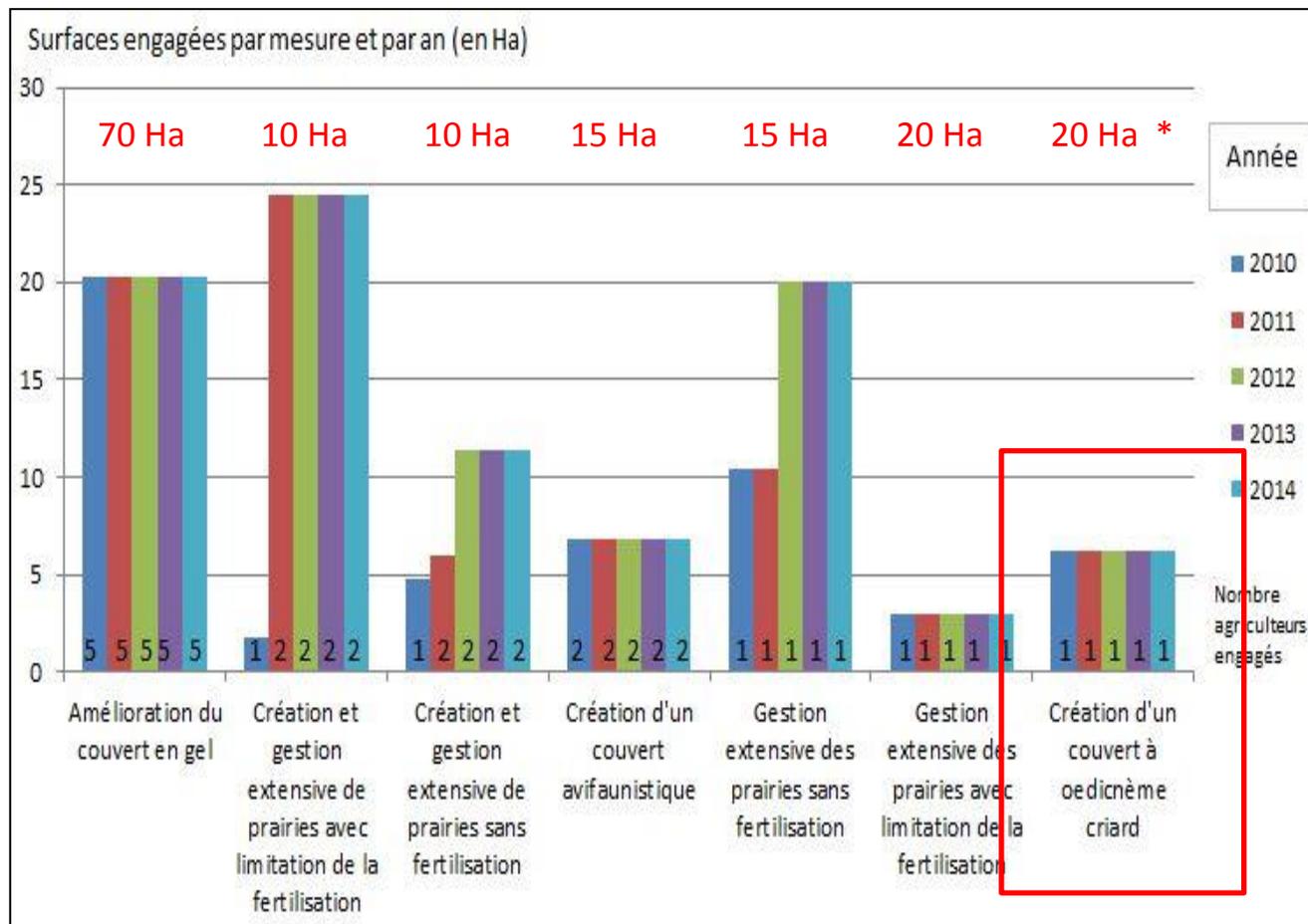
(Si le couvert en place est jugé satisfaisant, une réimplantation n'est pas nécessaire).

## **Intérêt environnemental de l'action :**

- ✓ Pour les parcelles en milieu de plaine, « effet mosaïque » parmi les cultures  
-> territoire d'alimentation potentiel pour l'Œdicnème criard / le Busard Saint-Martin.
- ✓ En lisière forestière, elles constituent également un territoire de chasse potentiel pour la Bondrée apivore. Elle constitue aussi une transition entre le milieu cultivé et la forêt.

# Les mesures agro-environnementales

Bilan 2010 – 2015 – Mesure Création de couvert à Oedicnème



Surfaces et nombre d'exploitants engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2010 et 2014

**NB :** dans ce graphique ne figurent que les mesures ayant été souscrites jusqu'à présent

\* Objectifs de surfaces fixés dans le Docob

# Les mesures agro-environnementales

---

Mesure « Mise en place d'un couvert favorable à l'Oedicnème criard »  
(COUVERT 07)

**Parcelles concernées** = parcelles en cultures (rotations céréalières notamment)

**Principal engagement dans le cahier des charges** = implantation chaque année d'une navette fourragère avant le 1<sup>er</sup> avril (20 % de la surface engagée)

## **Intérêt environnemental de l'action :**

Dans secteurs régulièrement fréquentés par l'Oedicnème criard, ou potentiellement accueillants, la présence d'une culture tardive sera très favorable à la reproduction de l'espèce (végétation dense et rase).

# Les mesures agro-environnementales

Bilan 2010 – 2015 / Protection des espèces

## L'œdicnème criard :

Effectifs globalement stables sur l'ensemble de la ZPS



-> Travail de suivi et cartographie fine des territoires de nidification et de rassemblement (Gérard Baudoin).

**=> Partie bilan ornitho**

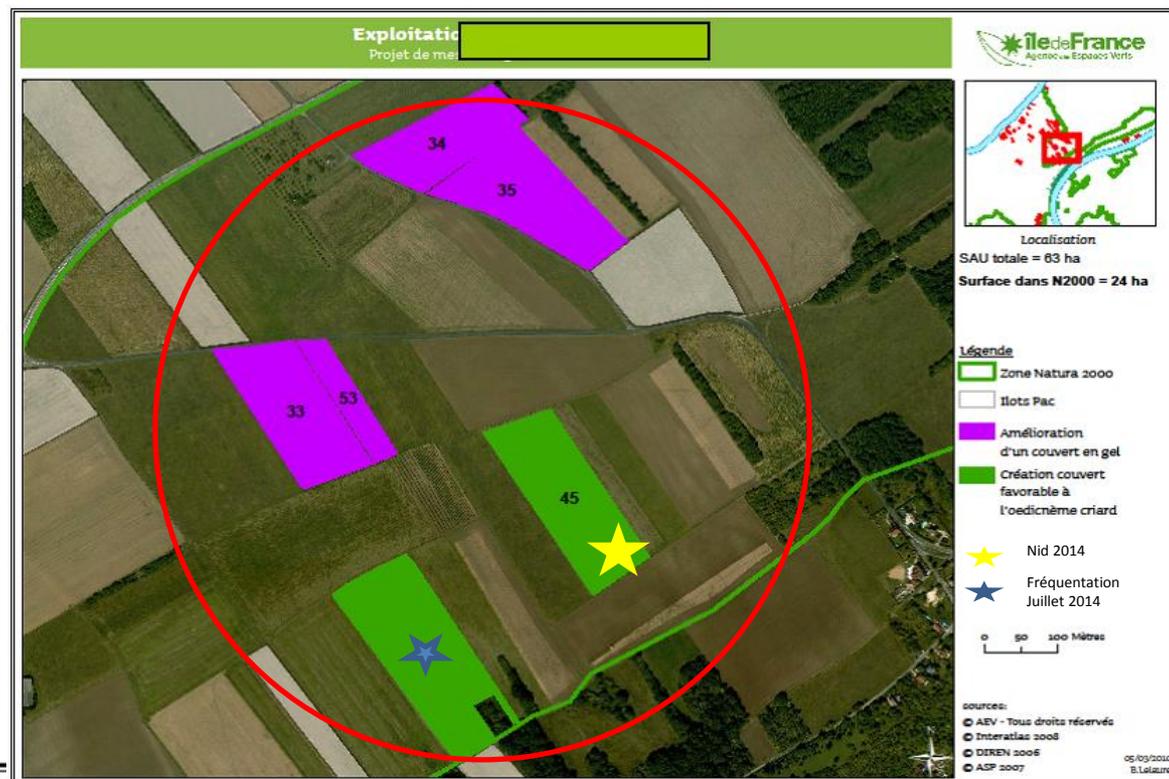
# Les mesures agro-environnementales

Mesure « Mise en place d'un couvert favorable à l'Oedicnème criard »

**Mesure unique en France** -> « Expérimentation »

Navette fourragère :

Faible densité du couvert / Port végétatif ras



2 parcelles engagées jusqu'à présent en 2010 (parcelles 43 et 45 ci-contre), -> 20 % de sa surface / an, sur 5 ans.

**L'oedynotus fréquente la parcelle chaque année, et niche régulièrement dans le secteur**

**-> Nid avéré en 2014 au cœur de la parcelle 45**

# Les mesures agro-environnementales

## Evaluation de l'efficacité des mesures mises en œuvre sur le territoire

✓ Autre espèce =  
**La pie-grièche écorcheur,**

### **Boucle de Guernes :**

Retour en 2012,  
Confirmé 2013 (sud Sandrancourt).  
2014 -> au moins 2 terrains de chasse  
dans même secteur  
Nidifications potentielles.

**Lien direct avec mise en place des Mae ?...**  
**Manque de données...**



### **Conclusions plus précises à plus long terme,**

- ✓ **en œuvrant à la pérennisation des mesures agricoles,**
- ✓ **en renforçant le suivi des espèces,**
- ✓ **En croisant les données de suivi avec d'autres indicateurs (surfaces engagées, localisation, durée d'engagement...).**

# Les mesures agro-environnementales

## Bilan 2010 – 2015 / Objectifs de surfaces engagées

Combinaisons d'engagements retenues dans DOCOB 2010	Actions correspondantes	Priorité	Objectifs DOCOB 2010	Surfaces / Linéaires engagés en 2014
COUVERT 08	Amélioration d'un couvert déclaré en gel	1	70 ha de jachères sous contrat	20,33 Ha engagés.
SOCLEH01 +HERBE01 +HERBE03 +COUVERT06	Création et gestion extensive d'un couvert herbacé pérenne sans fertilisation	1	10 ha de prairies	11,38 Ha engagés.
COUVERT 05	Création et entretien de bandes enherbées	1	3 km de bandes enherbées	0 mL engagé
COUVERT 07	Création d'un couvert d'intérêt avifaunistique	1	15 ha de couverts	6,86 Ha engagés.
COUVERT 07	Création d'un couvert favorable à l'œdicnème criard	1	15 ha de couverts	6,19 Ha engagés.
SOCLEH01 +HERBE01 +HERBE03 +HERBE09 +OUVERT02	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts	1	20 ha de milieux ouverts sous contrat	0 Ha engagé
LINEA03	Entretien des ripisylves	2	3 km de ripisylve sous contrat	0 mL engagés
SOCLEH01 +HERBE01 +HERBE02 +COUVERT06	Création d'une prairie et limitation de la fertilisation	2	10 ha de prairies	24,53 Ha engagés.
LINEA01	Entretien des haies	3	1 km de haie sous contrat	0 mL engagés
SOCLEH01 +HERBE01 +HERBE03	Gestion extensive des prairies sans fertilisation	3	20 ha de prairies	20,08 Ha engagés.
SOCLEH01 +HERBE01 +HERBE02	Gestion extensive des prairies avec limitation de la fertilisation	3	20 ha de prairies	2,97 Ha engagés.

# Les mesures agro-environnementales

Mesures agro-environnementales proposées dans le Document d'Objectifs Natura 2000	Surfaces totales Engagées (en Ha)	Montant Subventions (cahier charges 2014)	Financement FEADER (en Euros) – Année 2014
Gestion extensive des prairies sans fertilisation	20,08	228 Euros / Ha	4578,24
Gestion extensive des prairies avec limitation de la fertilisation	2,97	164 Euros / Ha	487,08
Création et gestion des prairies sans fertilisation	11,38	386 Euros / Ha	4392,68
Création et gestion extensive des prairies avec limitation de la fertilisation	24,53	324 Euros / Ha	7898,66
Amélioration d'un couvert déclaré en gel	20,33	126 Euros / Ha	2561,58
Création et entretien de bandes enherbées	0	392 Euros / Ha	0
Création d'un couvert d'intérêt avifaunistique	6,86	548 Euros / Ha	3759,28
Création d'un couvert favorable à l'Oedicnème criard	6,19	548 Euros / Ha	678,42
Gestion pastorale	0	314 Euros / Ha	0
Entretien de haies localisées de manière pertinente	0	0,19 – 0,34 Euros / ML	0
<b>Totaux</b>	<b>92,34 Ha</b>		<b>24355,94 Euros</b>

# **Le volet agricole**

Les mesures agro-environnementales

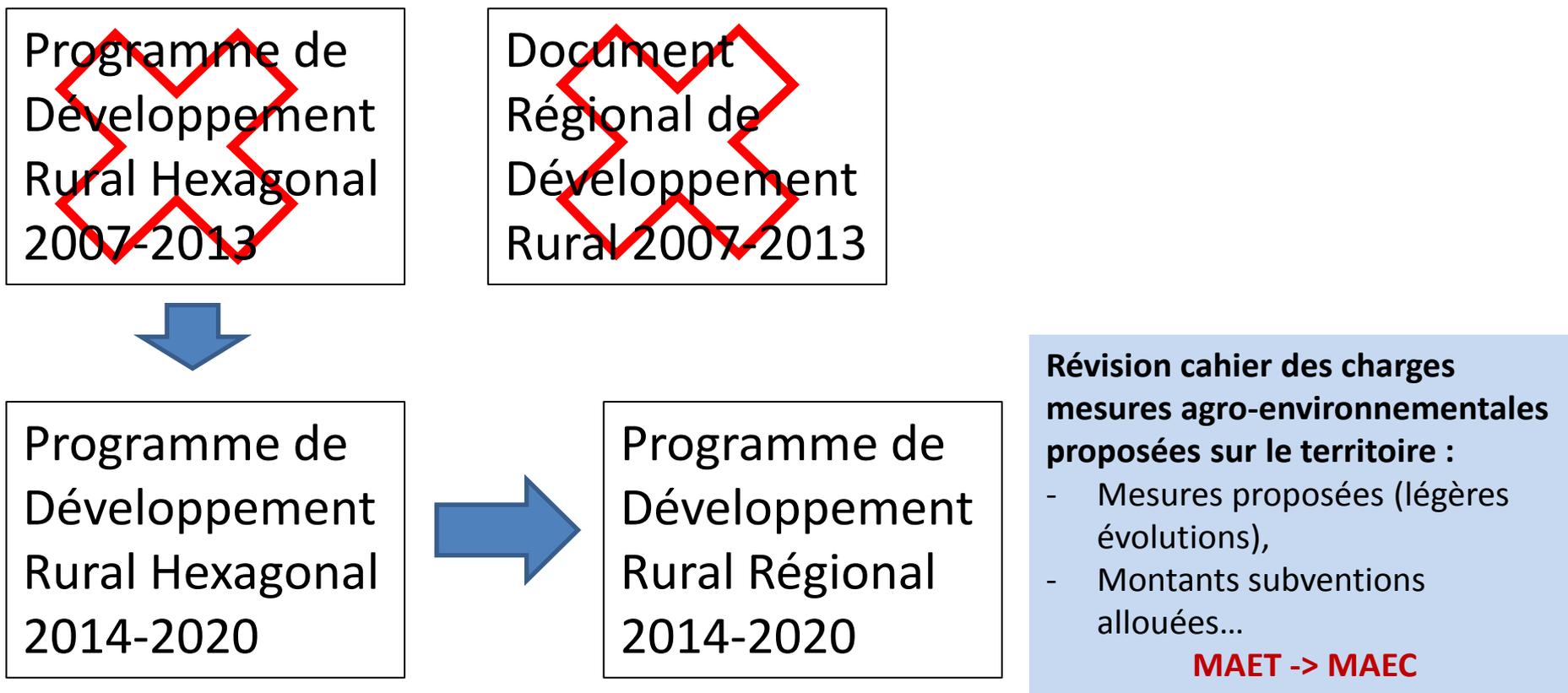
*Actualité – le Projet Agro-Environnemental Climatique*



# Les mesures agro-environnementales

Mise en œuvre du Programme Agro-Environnemental Climatique (PAEC)

## 2014 – 2015 = Période de transition / MAE



# Les mesures agro-environnementales

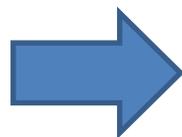
Mise en œuvre du Programme Agro-Environnemental Climatique (PAEC)

## 2014 – 2015 = Période de transition / MAE

~~Programme de  
Développement  
Rural Hexagonal  
2007-2013~~



Programme de  
Développement  
Rural Hexagonal  
2014-2020



Programme de  
Développement  
Rural Régional  
2014-2020

**Exemples d'évolutions dans le futur cahier des charges :**

1 - Disparition des mesures n'imposant qu'une simple limitation de la fertilisation (en gestion de prairies par exemple)

**Arrêt obligatoire désormais de toute fertilisation**

2 - Augmentation de certains montants

Couverts favorables à l'avifaune : 548 euros -> 600 euros / Ha / An

Révision cahier des charges  
mesures agro-environnementales  
proposées sur le territoire :

- Mesures proposées (légères évolutions),
- Montants subventions alloués...

MAET -> MAEC

# Les mesures agro-environnementales

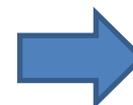
Mise en œuvre du Programme Agro-Environnemental Climatique (PAEC)

## Fin 2014 -> Réponse à un appel à Projet agro-environnemental climatique (PAEC)

**Projet Agro-Environnemental Climatique – Campagne 2015**  
**Site Natura 2000 des « Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny »**  
(FR112012, directive Oiseaux 79/409/CEE)  
Dossier d'appel à candidature – 07/01/2015



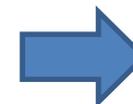
AEV - Service Expertise et Technique - Mission Natura 2000 1 Janvier 2015



DDT



DRIAAF



CRIF

Jan 2015

# Les mesures agro-environnementales

Mise en œuvre du Programme Agro-Environnemental Climatique (PAEC)

## Fin 2014 -> Réponse à un appel à Projet agro-environnemental climatique (PAEC)

### Contenu du dossier :

- ✓ Description du territoire (contexte agricole, autres activités anthropiques...)
- ✓ Enjeux environnementaux prioritaires
- ✓ Bilan des actions passées
- ✓ **Proposition de Mesures**

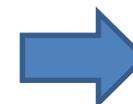
**agro-environnementales climatiques, en prenant en compte les nouvelles réformes définies dans le PDRR 2014-2020**



**DDT**



**DRIAAF**



**CRIF**

**Jan 2015**

# Les mesures agro-environnementales

Mise en œuvre du Programme Agro-Environnemental Climatique (PAEC)

## Calendrier de finalisation / validation du projet

JANVIER - FEVRIER

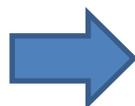
MI-MARS

A PARTIR DE MARS

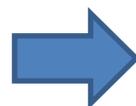
MI-MAI



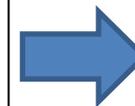
Etude du projet  
par DDT / CRIF /  
DRIAAF / DRIEE  
-> Echanges  
pour finalisation  
/ précision du  
projet



Validation  
du projet  
en CRAEC



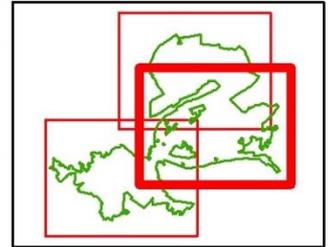
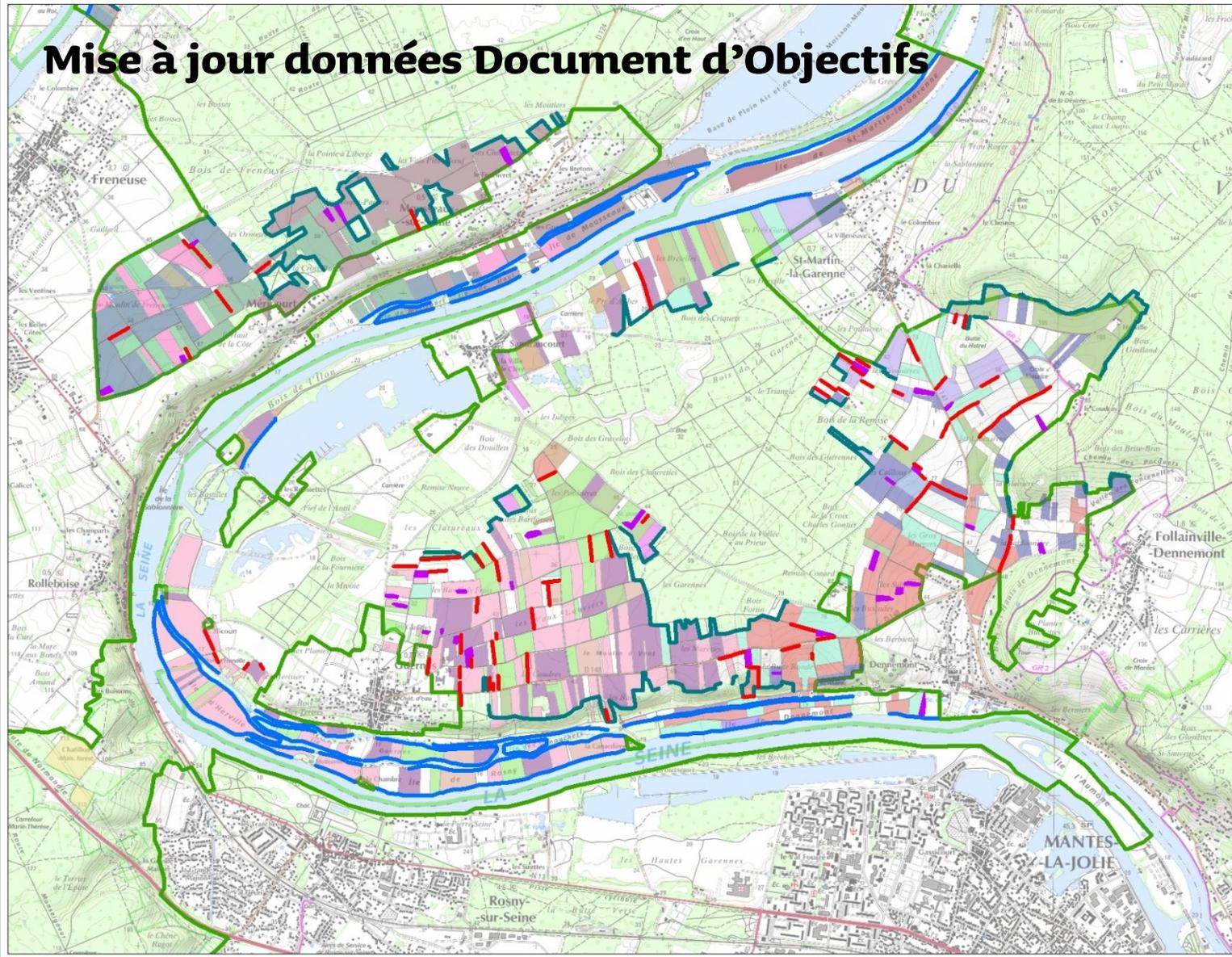
**ANIMATION**  
Présentation  
projet et  
nouveau cahier  
des charges aux  
agriculteurs



Objectifs  
signature  
contrats  
agricoles  
15 Mai

Réunion(s) collective(s) /  
Rencontres individuelles

## Mise à jour données Document d'Objectifs



Localisation en Ile de France

### Légende

-  Haies (10km)
-  Ripisylves (33km)
-  Lisières boisées (31km)
-  Ilots PAC\*
-  Bosquets
-  ZPS.Moisson

\* une couleur = un exploitant



0 0,5 1 Kilomètres

sources:

© AEV - Tous droits réservés

© DIREN 2006

© ASP 2007

Fond de plan : SCAN25@IGN

23/02/2010  
B.Lelaure

# Les mesures agro-environnementales

Mise en œuvre du Programme Agro-Environnemental Climatique (PAEC)

## Déjà quelques précisions / Mesures proposées

A tous les agriculteurs déjà engagés :

- ✓ **On repart obligatoirement en 2015 sur de nouveaux contrats** (que les contrats en cours soient arrivés à leur terme des 5 ans ou non)
  - > Engagement dans le nouveau cahier des charges
- ✓ **Mesure COUVERT 06 (reconversion terres arables en prairies) reconductible** sans nécessité de « recultiver »
  - > adaptation de l'application par soucis de cohérence

# ***Suivi des espèces Natura 2000***

 Agence  
des Espaces  
Verts

 île de France

# Suivi des espèces

## Ile de Loisirs de Moisson-Lavacourt & Réserve Naturelle Régionale de Moisson

Rubrique « Le Coin des Ornithos » -> Site internet de l'Île de Loisirs,  
Jean-Claude Chantelat, Régis Saintier, Martial Colas -> Synthèse des observations depuis 2013.

**Base de Loisirs et de plein air des Boucles de Seine**



**Accueil** | **Golf Boucles de Seine** | **Activités** | **Stages enfants/adultes** | **Restaurant** | **Hébergement**

**Location de salle** | **Actualités/Événements** | **Tarifs** | **Nous contacter** | **Partenaires**

**Actualités**  
**Manifestations**  
**Le coin des Ornithos**

Ile de Loisirs Boucles de  
Route de Mousseaux - RD  
78840 MOISSON  
Tél : 01 30 33 97 80  
Fax : 01 30 33 97 83

**Accueil / Réservation :**  
Avril à Septembre  
9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h30  
Octobre à Mars  
9h00 - 12h15 / 14h30 - 17h30

*L'Île de Loisirs est ouverte toute l'année*



**Actualités**  
**Événements**

Accès



**Meilleurs Voeux 2015**



<http://www.basebouclesdeseine.com/>

Rubrique « Le coin des ornithos »

# ***Suivi des espèces***

---

Sources des données ornithologiques

- ***Suivi des espèces en Boucle de Guernes***
- ***Suivi de l'Oedicnème criard sur l'ensemble de la ZPS***
- ***Suivi des pics mars & pics noirs sur l'ensemble de la ZPS***

Gérard BAUDOIN,

Ornithologue expert du territoire

- ✓ Point sur les protocoles de suivi mis en œuvre pour ces espèces
- ✓ Résultats des suivis menés pour ces 3 espèces

# Suivi des espèces

## L'Alouette lulu

(*Lullula arborea*)

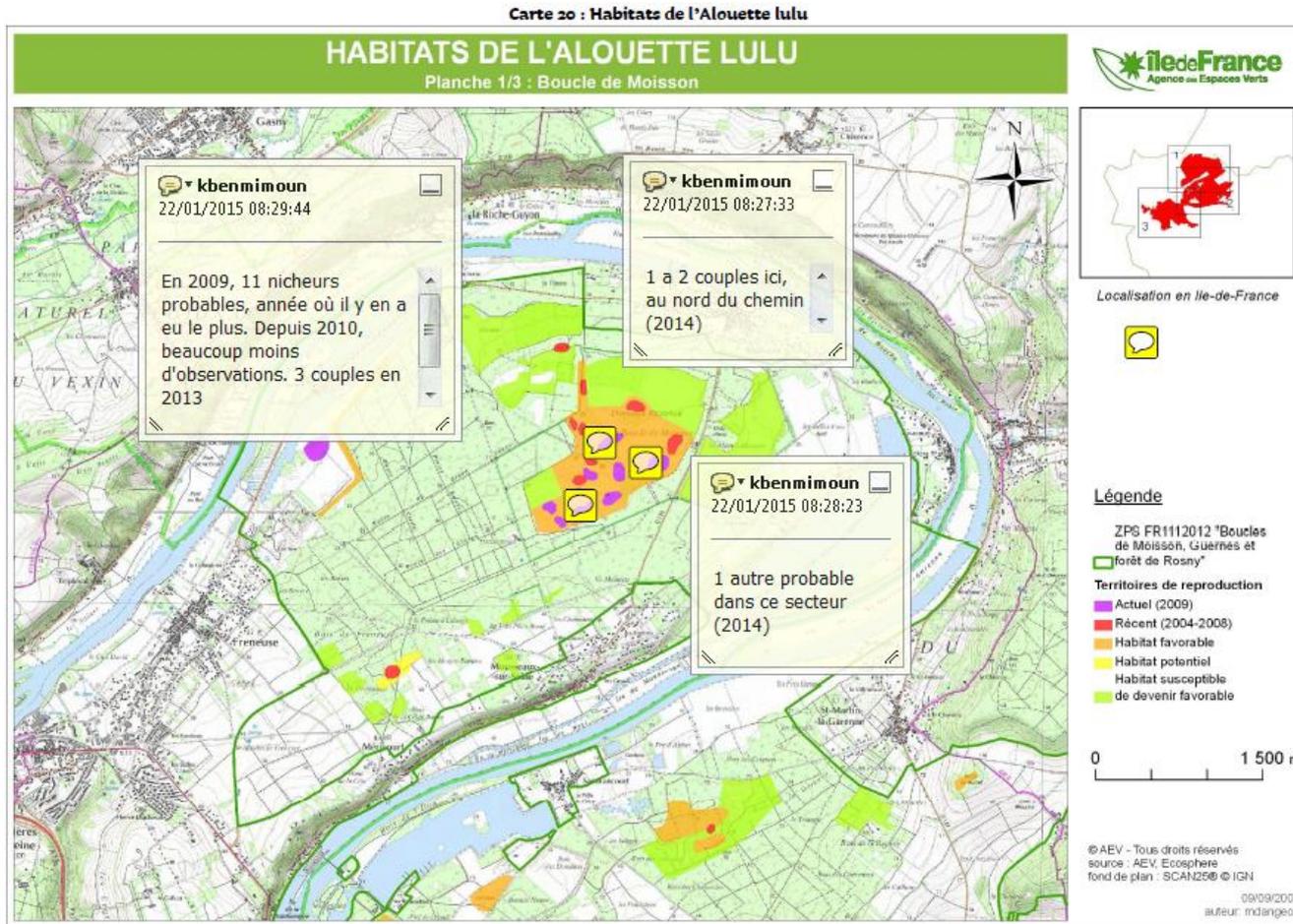
Bilan Observations ZPS Moisson, Guernes et Forêt de Rosny



Code Natura 2000 : A246 ; Photo : Y. Dubois

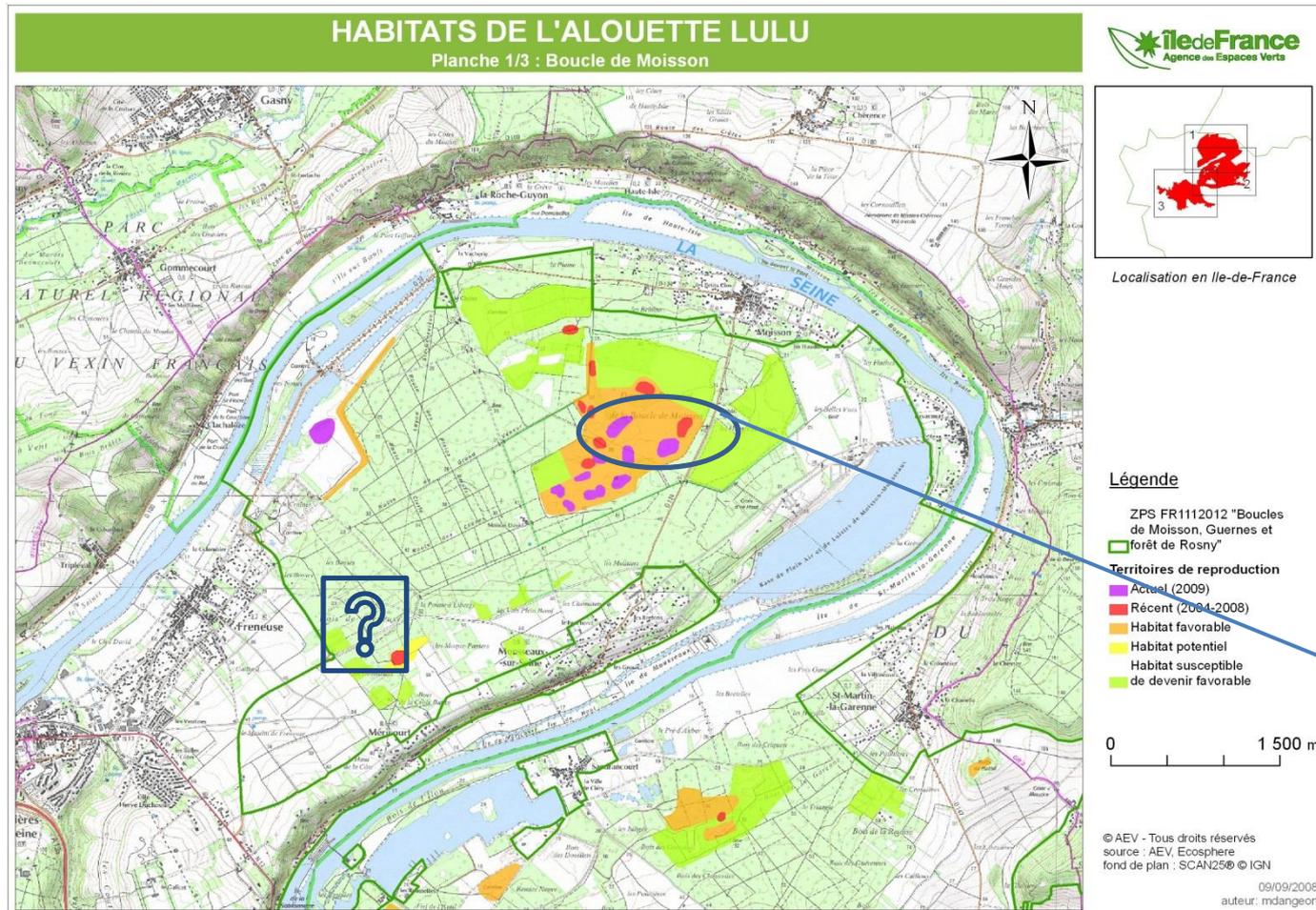
# Suivi des espèces

## L'Alouette lulu (*Lullula arborea*)



# Suivi des espèces

## L'Alouette lulu (*Lullula arborea*)

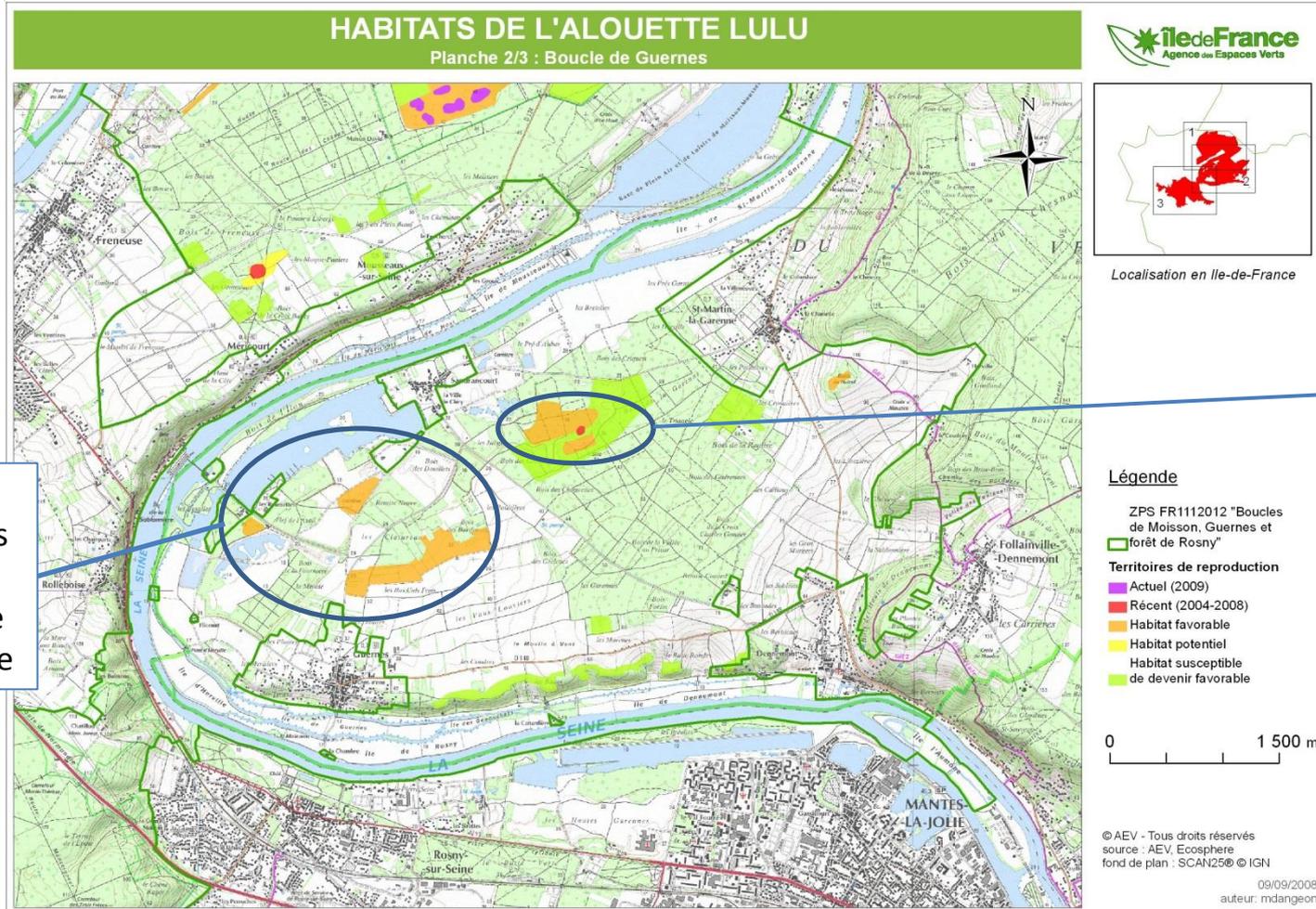


Effectifs observés plus faibles au sein de la boucle / 2009

2-3 couples Nicheurs probables dans le secteur historique en 2014 (5 en 2009)

# Suivi des espèces

## L'Alouette lulu (*Lullula arborea*)



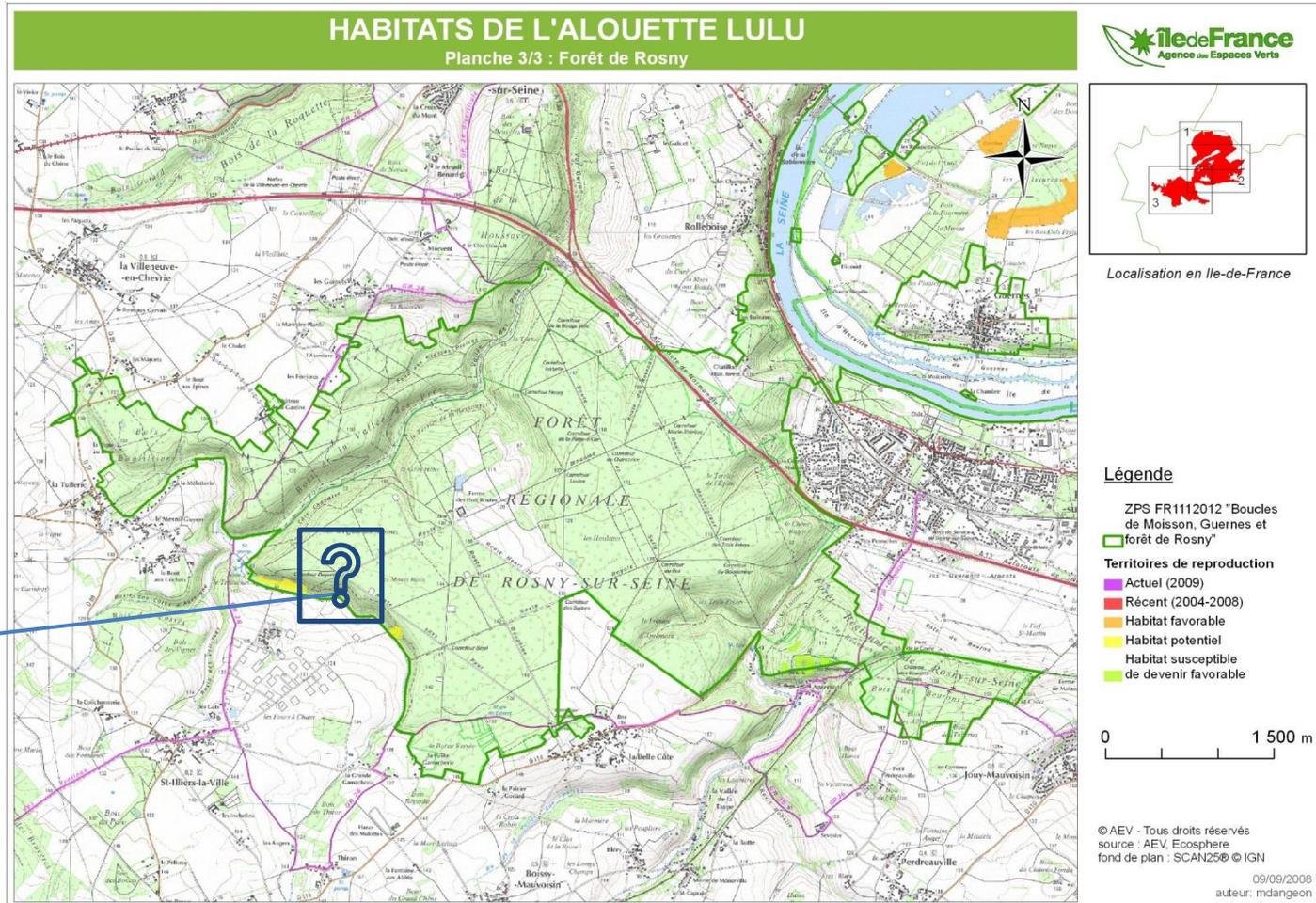
2 niches possibles en 2014 dans zone déjà jugée favorable en 2009 (l'espèce reste nicheuse sporadique en boucle de Guernes)

Pas d'observations récentes, mais territoire reste favorable

# Suivi des espèces

## L'Alouette lulu (*Lullula arborea*)

Pas de recherche spécifique de l'Alouette lulu, mais prospection pic devrait permettre de la repérer si elle est présente



# Suivi des espèces

## La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)



**Code Natura 2000** : A338

**Photo** : A.Lambrechts

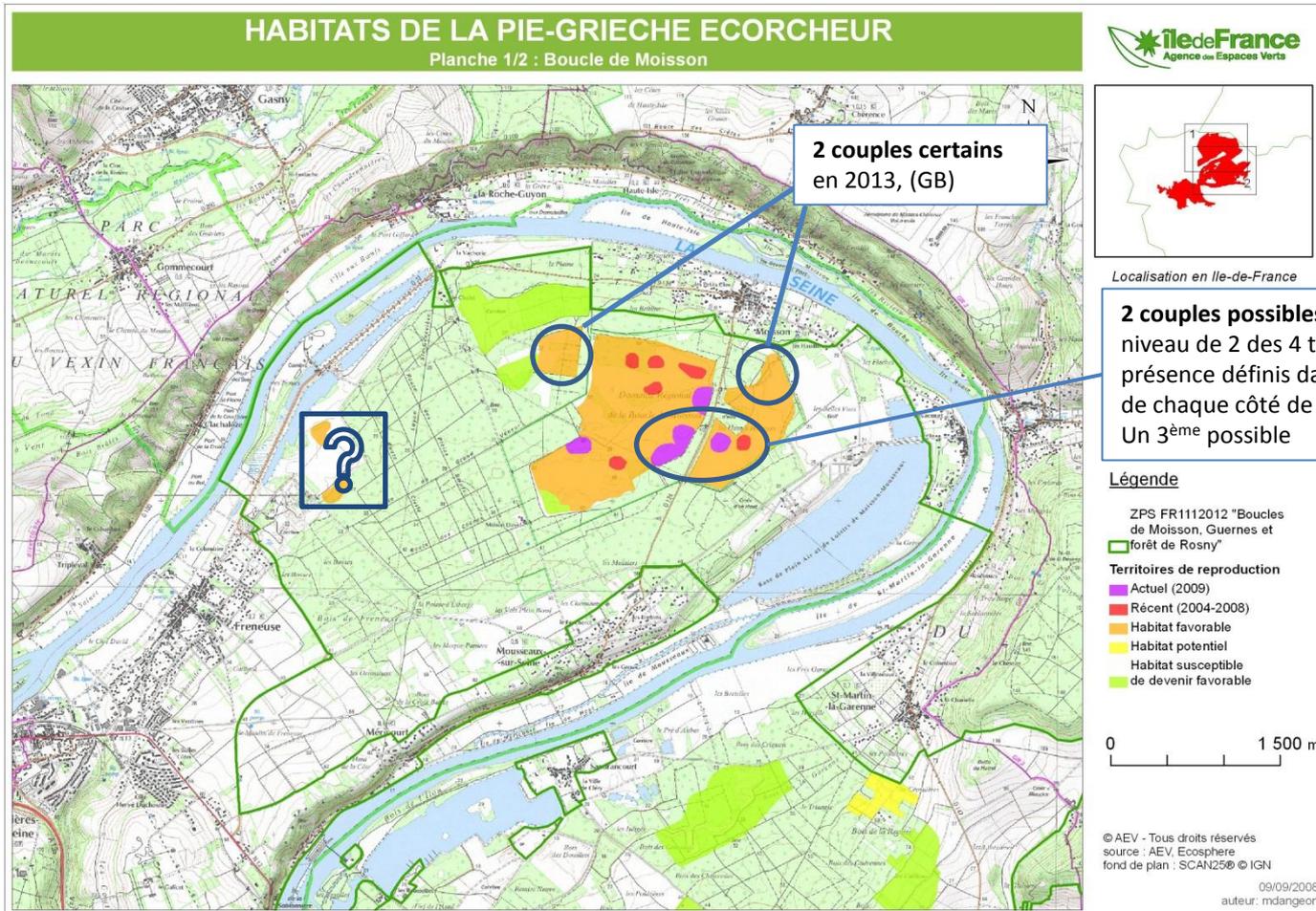
### Bilan observations RNR Moisson 2013-2014

<b>Statut de conservation régional</b> (CATEGORIE / CRITERE)	<b>Statut ZPS (si ZPS)</b>	<b>Rareté Régionale</b> (Source : CORIF)	<b>Statut 2014 sur le site</b> (nicheur, non nicheur, migrant, hivernant) / <b>Evolution des pop</b>
<b>LRR</b> : NT / pr. D1  <b>Rare en idf</b> , en limite nord-occidentale de répartition. 100-150 couples en 1995 (Le Maréchal & Lesaffre, 2000), effectifs vraisemblablement un peu plus élevés aujourd'hui.	Annexe 1 de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE	Rare	<b>Nicheur certain</b>  - 3 couples observés en 2013 (GB) - 2 couples certains observés en 2014, au niveau de 2 des 4 territoires de présence définis dans le Docob, ), de chaque côté de la D124 (GB) Effectif nicheur en baisse depuis 2009 au sein de la RNR

# Suivi des espèces

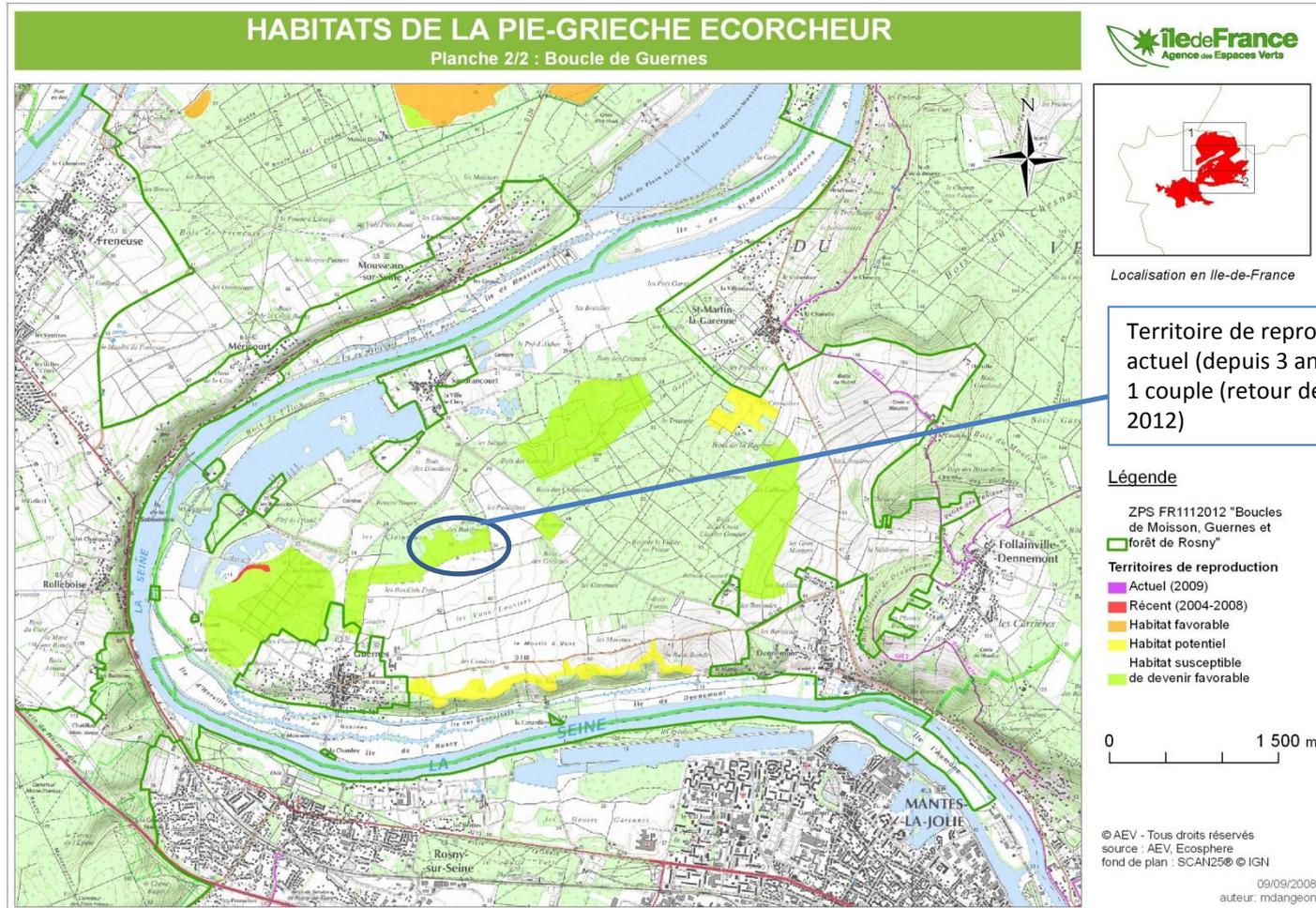
## La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Effectif nicheur en baisse depuis 2009 au sein de la RNR  
Très peu d'observations répertoriées en 2014 sur  
Faune-IDF



# Suivi des espèces

## La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

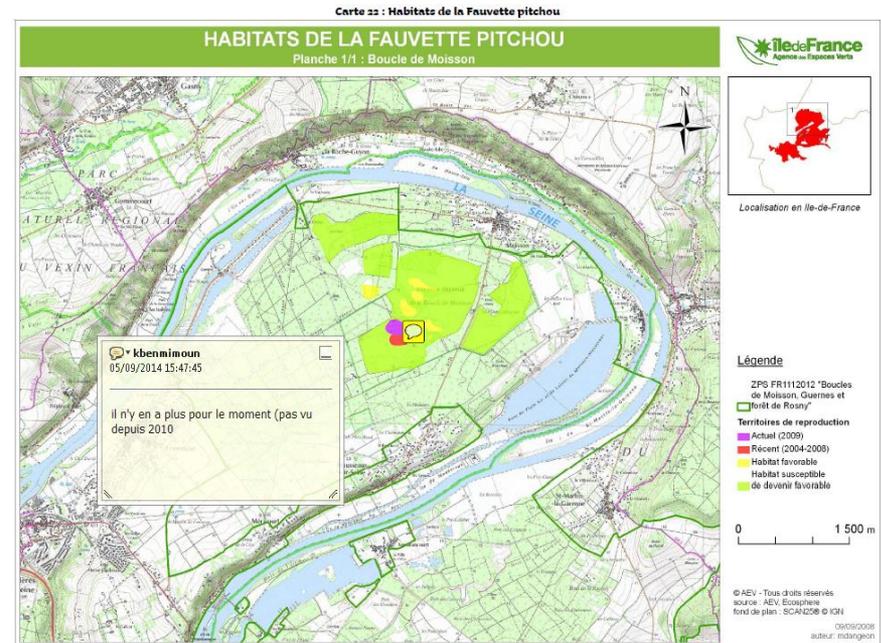


# Suivi des espèces

## La Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)



Photo : L.Spanneut



Pas revue ... En 2009 (données docob), un territoire dans la RNR, et un autre récent dans cette même RNR

# Suivi des espèces

## L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)



Photo : L.Spanneut

### Bilan observations RNR Moisson 2013-2014

Statut de conservation régional (CATEGORIE / CRITERE)	Statut ZPS (si ZPS)	Rareté Régionale (Source : CORIF)	Statut 2014 sur le site / Evolution des pop (nicheur, non nicheur, migrant, hivernant)
<b>LRR</b> : NT / VU (D1) (-1)  <b>Assez rare en idf</b> , avec 150 à 200 couples en 1995 d'après "les Oiseaux d'Ile-de-France" (Le Maréchal et Lesaffre, 2000).	Annexe 1 de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE	Assez rare	<b>Nicheur probable</b>  <u>Observation dans 6 endroits sur la période 2013-2014</u> , dont 3 lieux avec nidification probable en 2014, peut-être 4 (GB).  Stabilité des effectifs (JCC) / Répartition globalement comparable à celle définie dans le Docob en 2009 (GB)

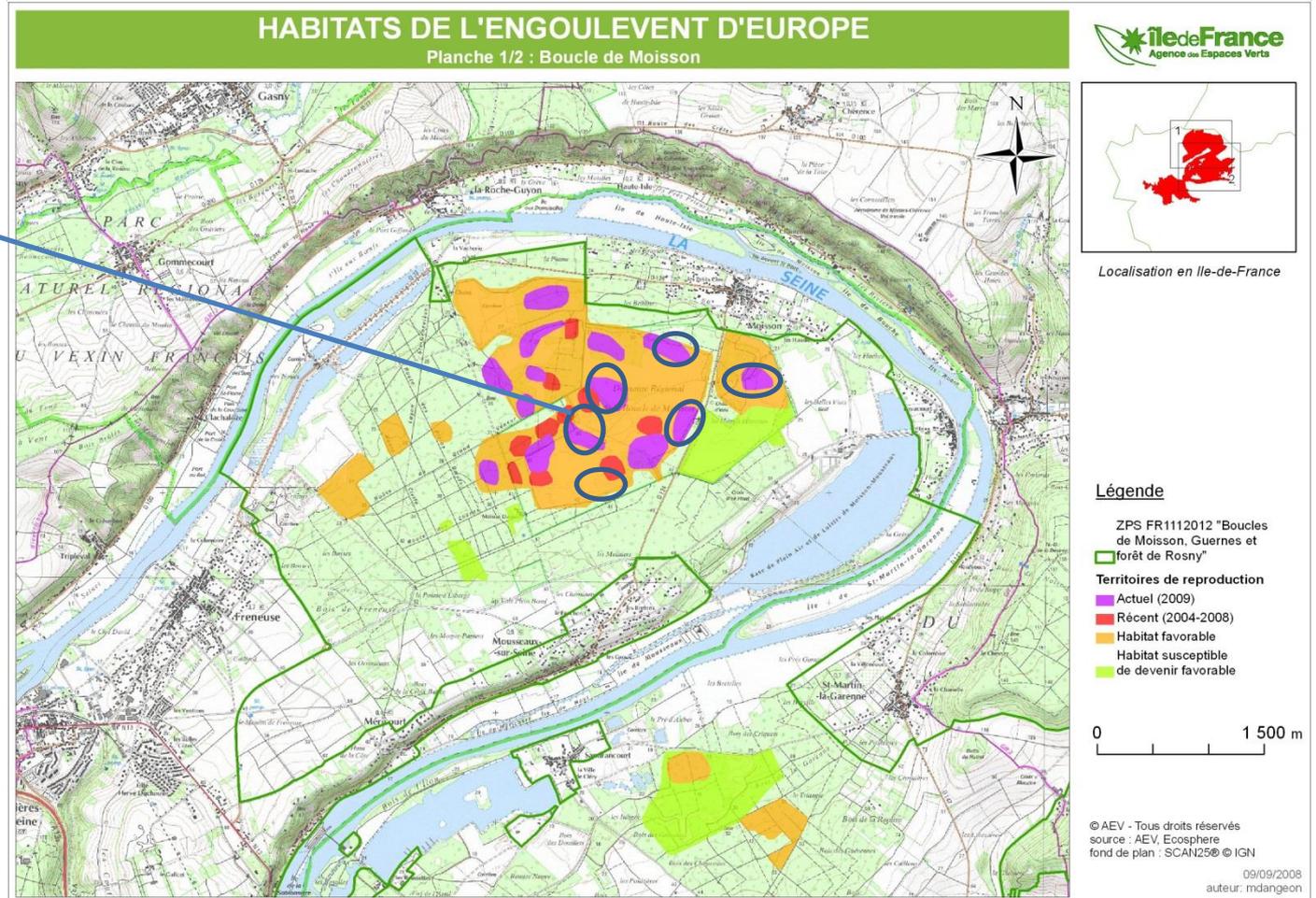
# Suivi des espèces

## L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

### Boucle de Moisson

**RNR :** Observations dans 6 endroits sur en 2014, (nidif probable), (prospections limitées du fait de la météo)...

Répartition globalement stable / Observations Document d'objectifs en 2009



# Suivi des espèces

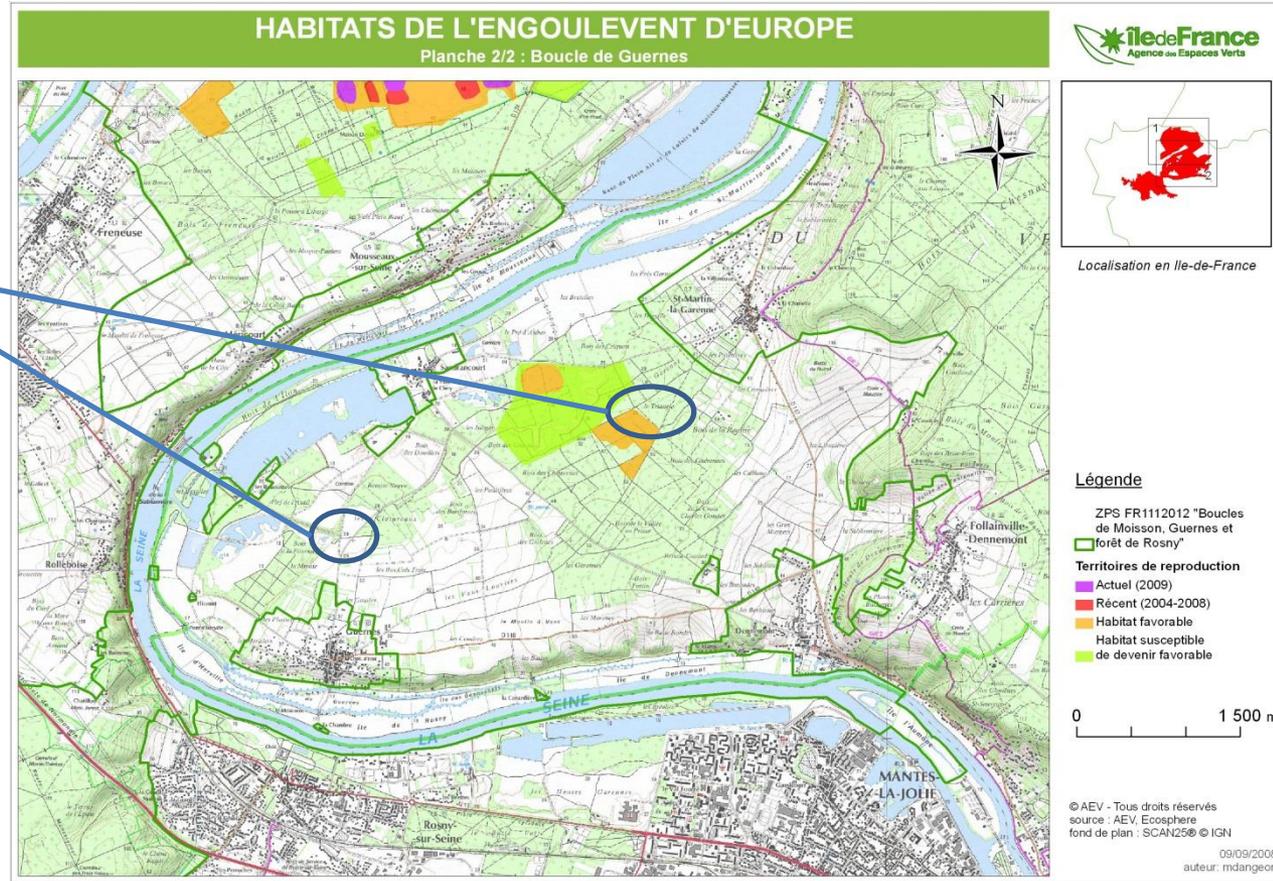
## L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

### Boucle de Guernes

1 territoire potentiel au sud-ouest de Sandrancourt (un cri et un individu observé fin août 2014, chanteur pendant 1 semaine) (obs. à la mi-août, donc nicheur possible...) -> zone historique de présence

Au moins 1 autre couple possible, dans le Bois de la Plaine (en toute fin de période de nidification)

**L'espèce n'avait pas été revue dans la boucle de Guernes depuis une vingtaine d'années !**



# Suivi des espèces

## La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)



2-3 couples possibles au sein de la ZPS en 2014

### Côté Boucle de Moisson

**RNR** : La bondrée apivore est présente sur la RNR (territoire de chasse), mais niche dans les boisements voisins.

### Remarque :

Espèce difficile à observer.  
Et manque de nourriture ces dernières années du fait des aléas météorologiques

Code Natura 2000 : A072

Photo : L.Spanneut

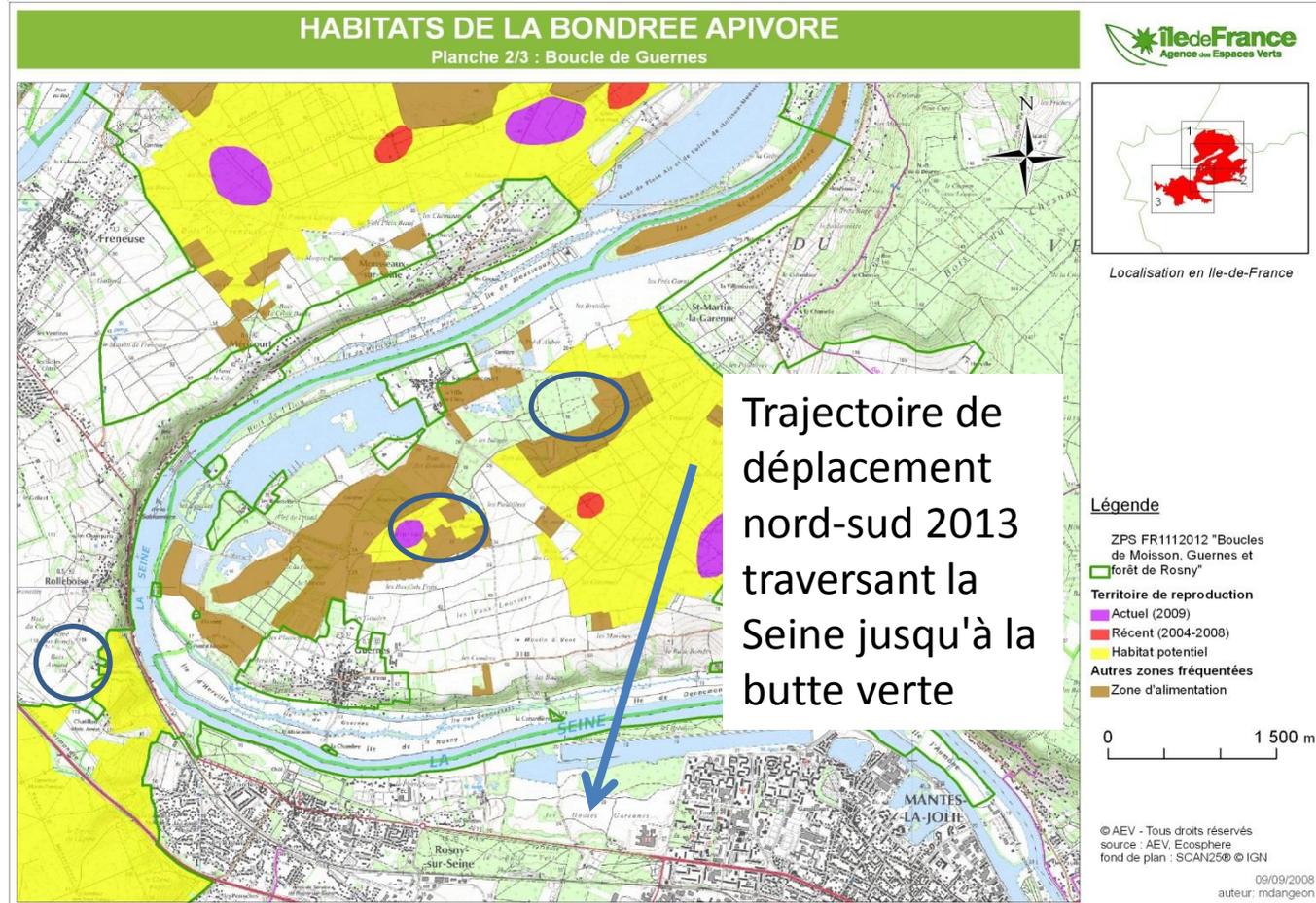
# Suivi des espèces

## La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)

### Côté Boucle de Guernes

**2013** : trajectoire de déplacement  
+ 1 nicheur secteur  
Belvédère

**2014** : 1 nicheur possible bois de St Martin la Garenne, pas de cris de jeunes (pas de preuve de nidif), 1 nicheur possible au lieu-dit des « clatureaux » (pas de nid non plus)  
Stable / Peu d'obs de juvéniles (question succès repro posée ?)



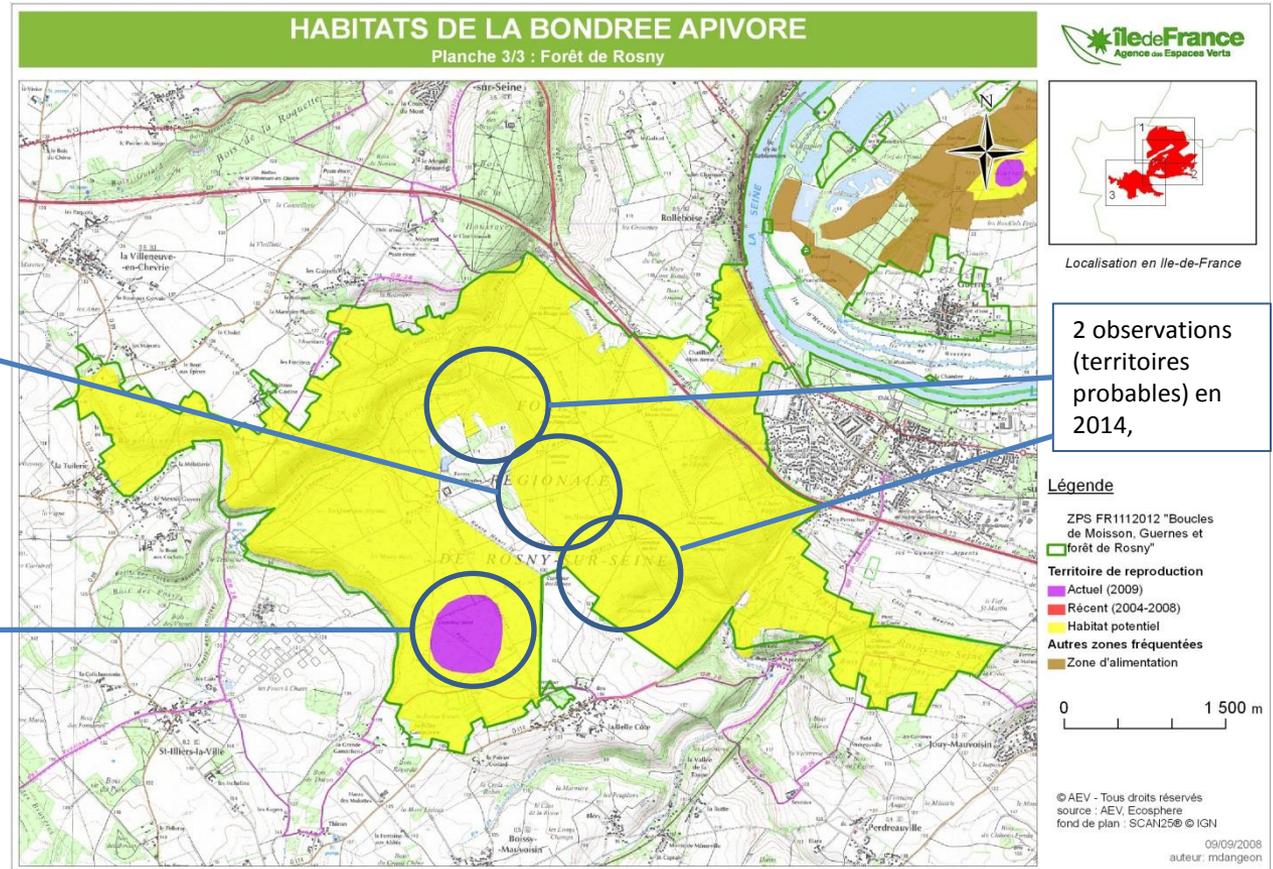
# Suivi des espèces

## La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)

### Forêt de Rosny / Seine

- ✓ 1 nicheur certain en 2013 (avec cris des jeunes pour confirmer la nidification).

Par contre, l'animal n'a pas été revu dans le secteur où il a été recensé lors de l'élaboration du Docob en 2009 (gros dégâts dans le secteur suite à la tempête quelques années plus tard).



# Suivi des espèces

## **Le milan noir** (*Milvus migrans*)



Photo : L.Spanneut

### **Côté Boucle de Moisson**

1 couple observé en 2014 au dessus de l'île de loisirs

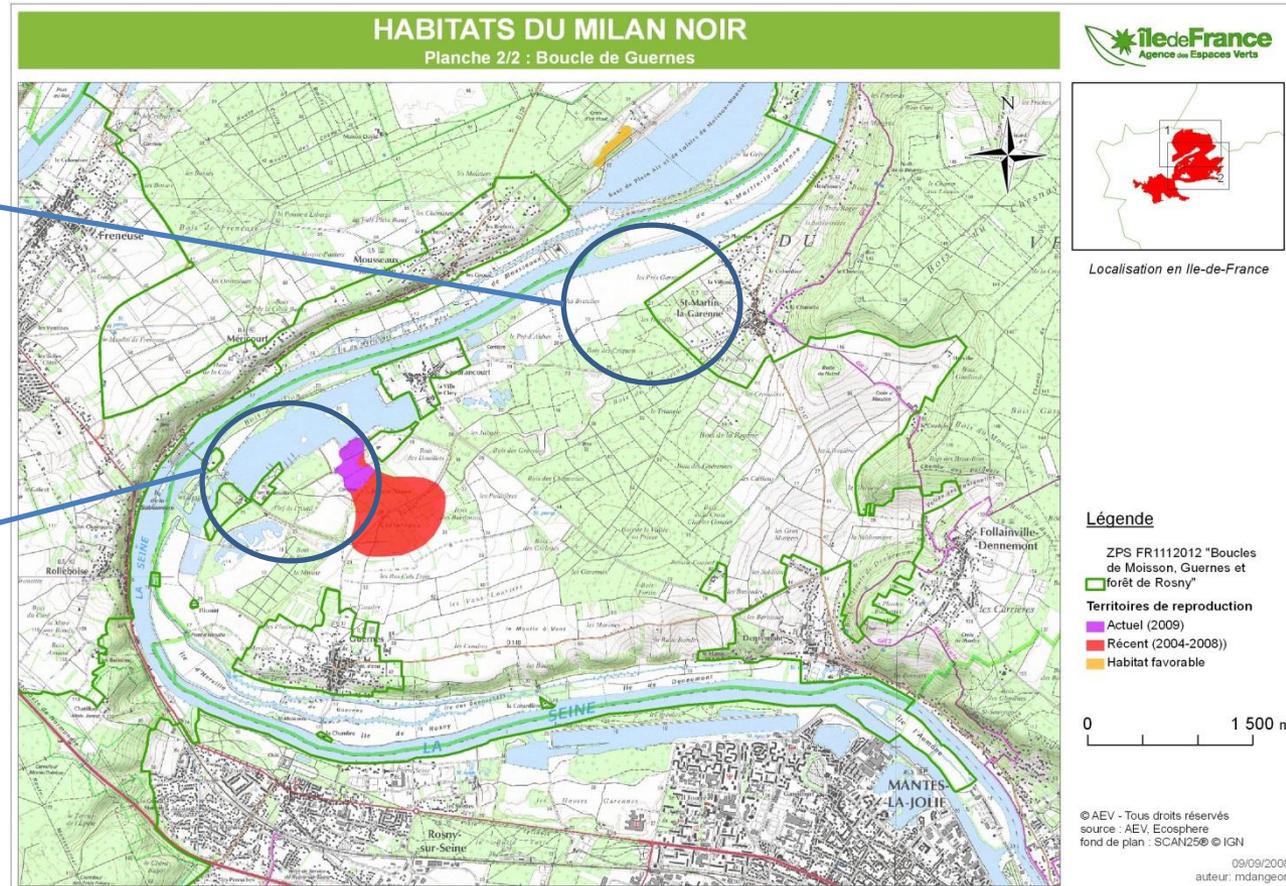
# Suivi des espèces

## Le milan noir (*Milvus migrans*)

### Côté Boucle de Guernes

En 2013 : 1 couple nicheur dans ripisylve au nord de Saint Martin la Garenne

En 2014 : 1 nicheur probable au sud du port de l'Ilon, au nord de Sandrancourt, au sein d'une colonie de hérons cendrés, un peu à l'Ouest du territoire de nidification répertorié en 2009.  
(= l'individu très régulièrement vu en train de chasser dans le secteur de Sandrancourt?)



# Suivi des espèces

## La Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)



Photo : L.Spanneut

### Côté Boucle de Moisson

**En 2013** : succès complet du radeau de l'île de loisirs dès le 1er printemps -> 7 couples avec 1 nichée chacun (voire 2 pour certains ayant vu leur nid pillé par des corneilles noires),  
=> 16 poussins sur 22 œufs pondus.

**En 2014** : 17 œufs comptabilisés sur le radeau le 10 mai 2014 (29 œufs, 19 poussins pour année 2014 -> jusqu'à 3 couvées successives observées)

### Côté Boucle de Guernes (à l'entrée du Port de l'Ilon)

**En 2013** : au moins 6 couples sur la péniche, pas d'obs sur le radeau Lafarge.

**En 2014** : 4 ou 5 couples minimum certains sur la péniche. Sur le radeau mis en place par l'entreprise Lafarge, 2 couples avec un jeune chacun

# Suivi des espèces

## Le Martin pêcheur

(*Alcedo atthis*)

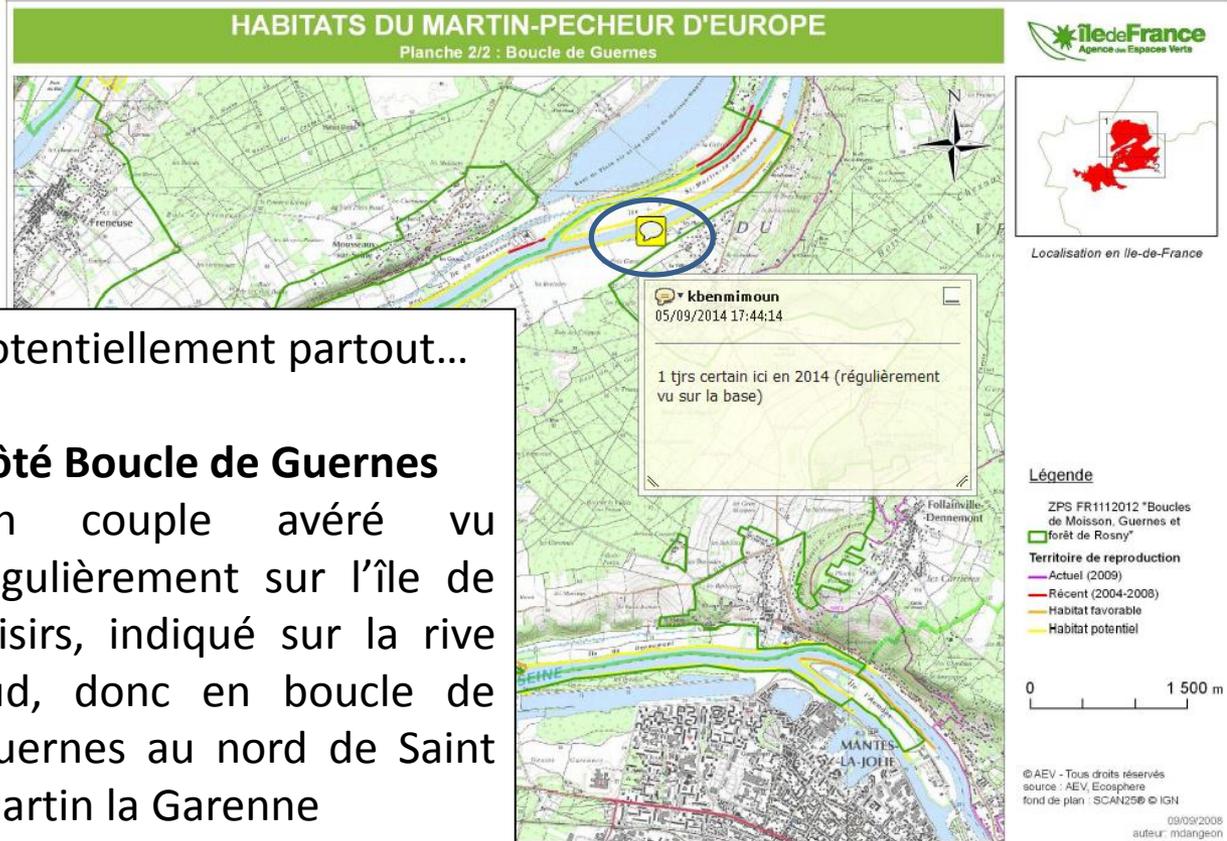


Photo : M. Cambrony

Potentiellement partout...

### Côté Boucle de Guernes

Un couple avéré vu régulièrement sur l'île de loisirs, indiqué sur la rive sud, donc en boucle de Guernes au nord de Saint Martin la Garenne



## Plus globalement sur l'ensemble du territoire

6-7 territoires probables entre Guernes et Mantes, 3 nids certains, avec preuves

-> 5 dont 2 nids certains au sein de la ZPS, 2 territoires limitrophes au sud de la ZPS (zone des hautes garennes et bassin d'aviron)

# Suivi des espèces

## Le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)

### Côté Boucle de Moisson



Photo : M.Cambrony

Régulièrement vu chasseur, tjrs pas nicheur mais est présent dans le secteur

-> **3 individus observés simultanément en août 2012**

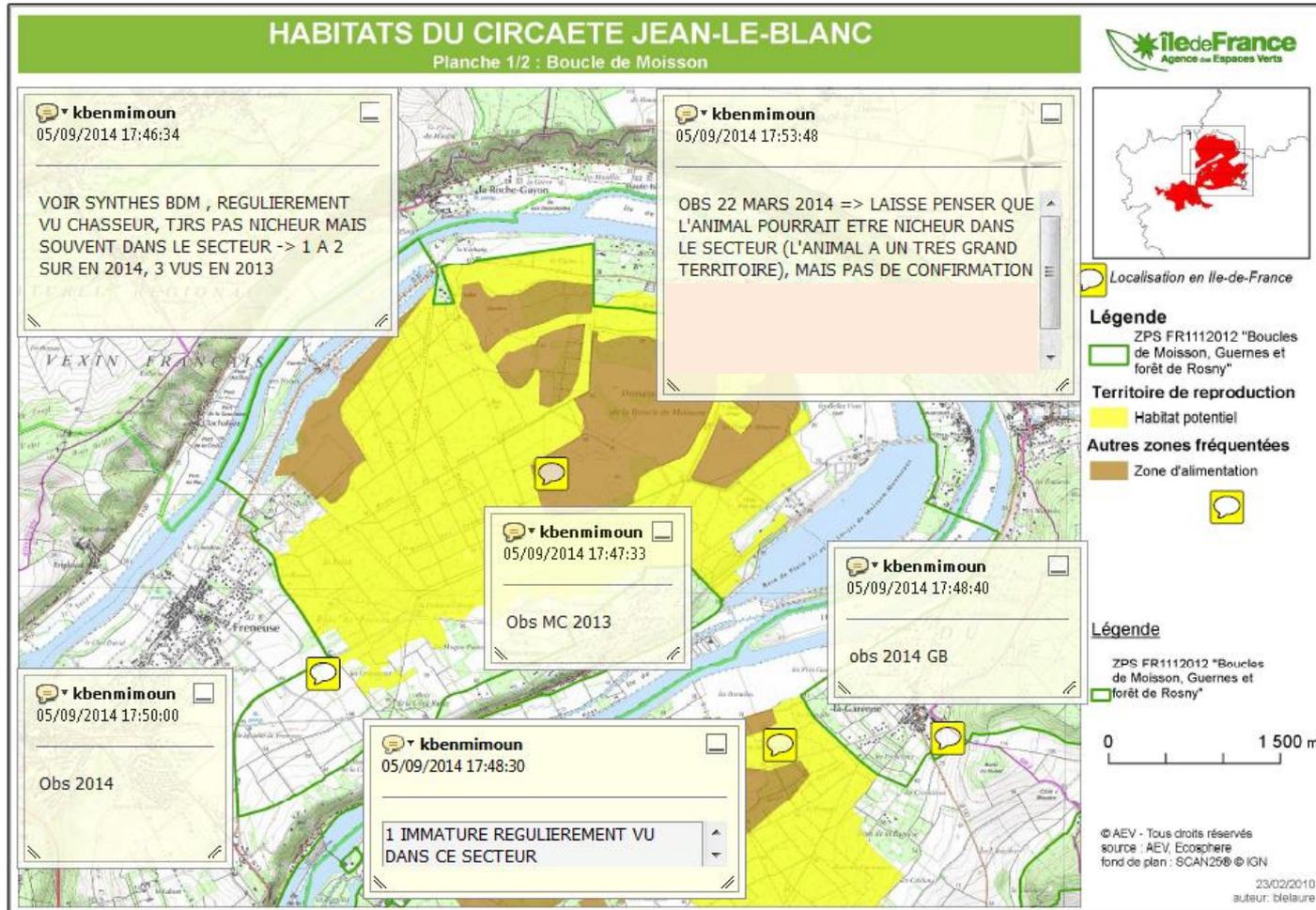
-> **2013** : Fréquentation avec certitude de 2 individus en périphérie et dans la RNR

-> **2014** : plusieurs obs en Mai au dessus de la RNR, 2 oiseaux ensemble observés en 27 mai, 1 autre oiseau noté le 23 juin Réserve Moisson, et ce jusqu'au 30 juin au moins. Possibilité d'1 deuxième oiseau présent confirmée le 3 juillet avec la présence, ensemble, de 2 oiseaux ensemble (« le coin des ornithos »)

# Suivi des espèces

## Le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)

Carte 31 : Habitats du Circaète Jean-le-Blanc



# Suivi des espèces

## Le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)



Photo : M.Cambrony

### Côté Boucle de Guernes

**2013** -> St Martin la Garenne, 1 adulte régulier. 1 immature en début de saison dans le bois de St martin la Garenne)

**2014** -> 1 obs à l'est de Saint Martin la Garenne

# Suivi des espèces

## Le Pic noir (*Dryocopus martius*)

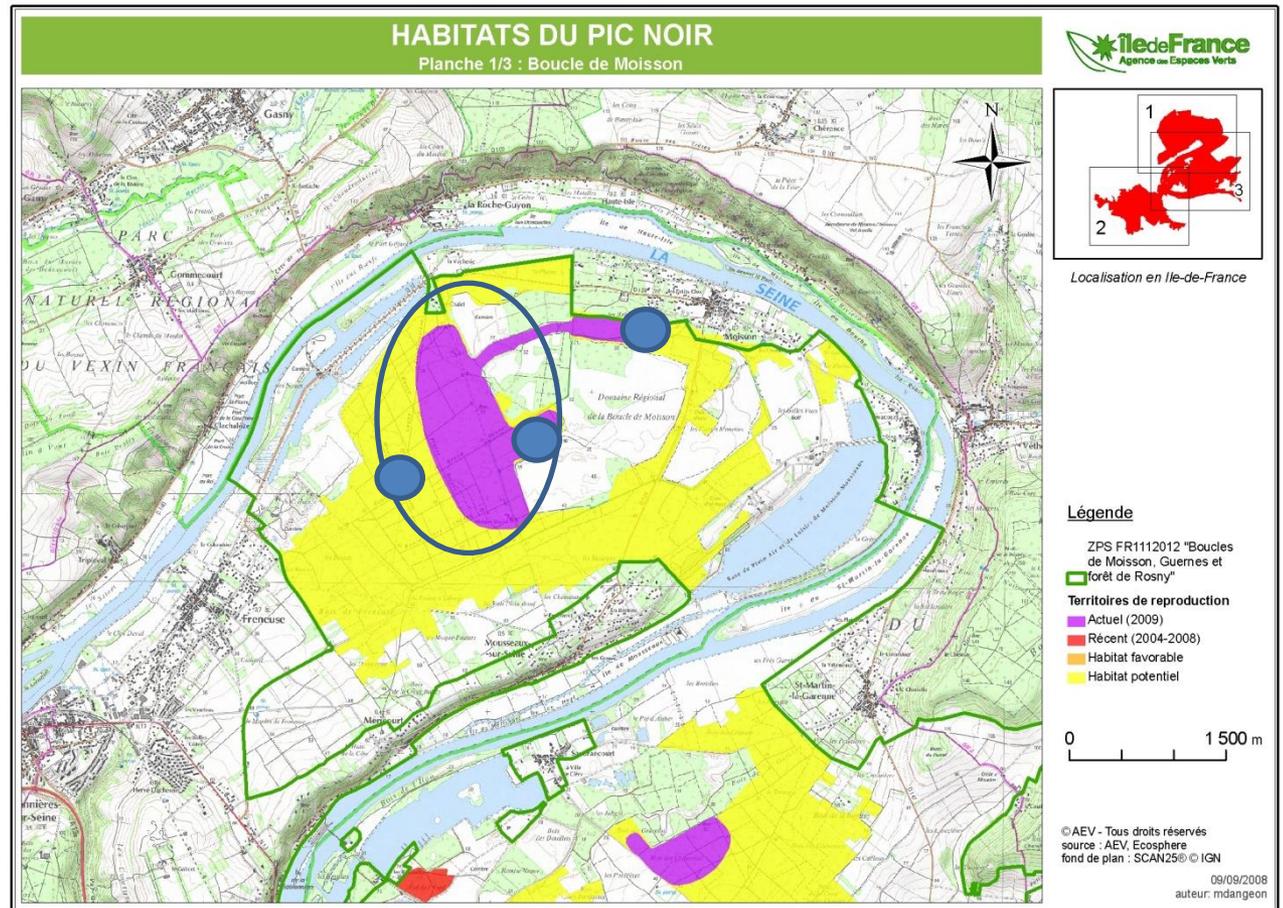


Photo : C.Louvet

### Côté Boucle de Moisson

1 ou 2 couples nicheurs potentiels dans boisement 2014, stable par rapport à 2009, territoires (très difficiles à situer précisément).

Un couple nicheur s'est déplacé vers une propriété voisine de la RNR, en limite de Fréneuse.

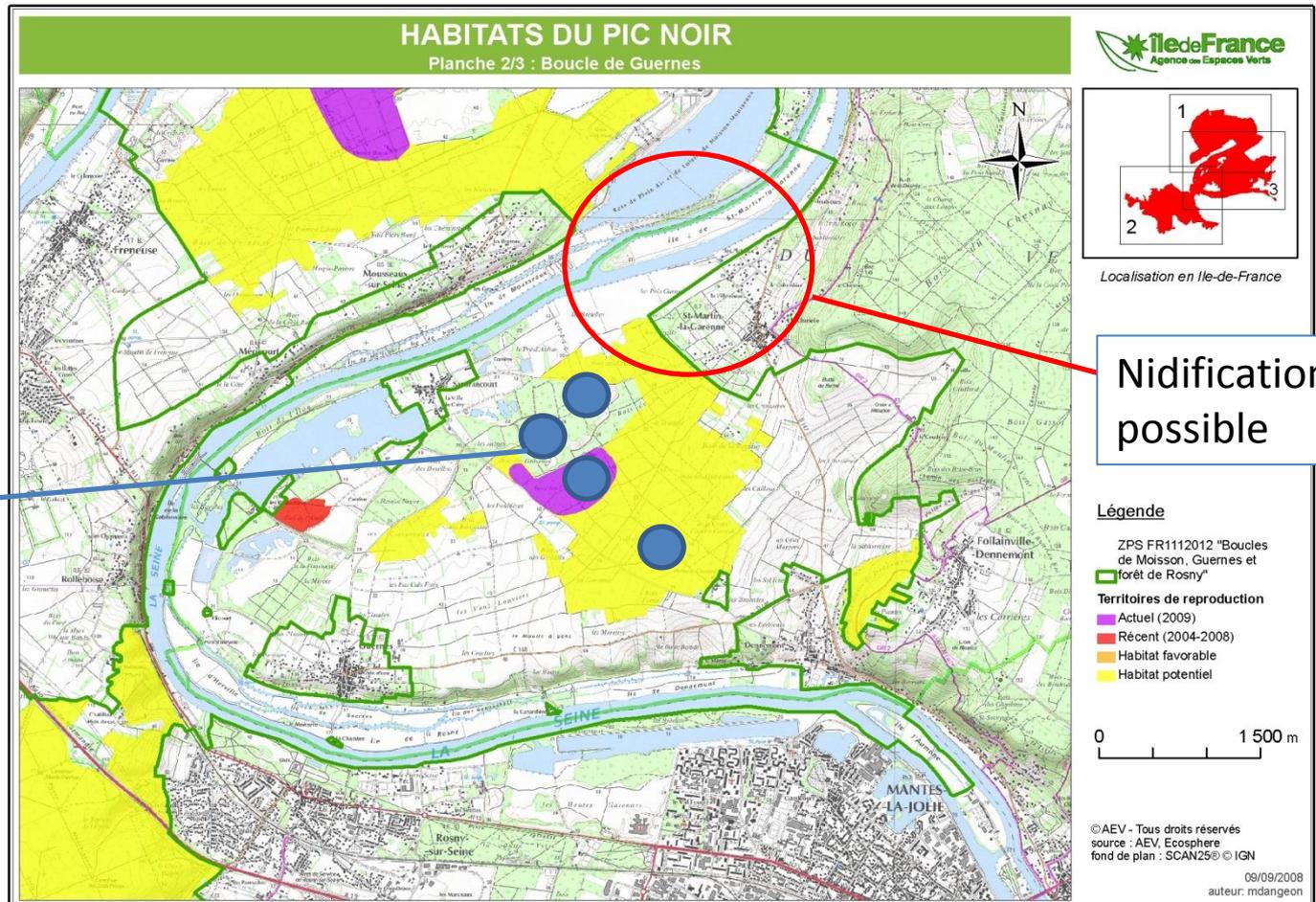


# Suivi des espèces

## Le Pic noir (*Dryocopus martius*)

### Côté Boucle de Guernes

Régulièrement observé en boucle de Guernes, très régulièrement dans le Bois de Saint-Martin, sans preuve de nidification (vu à chaque sortie en 2014)



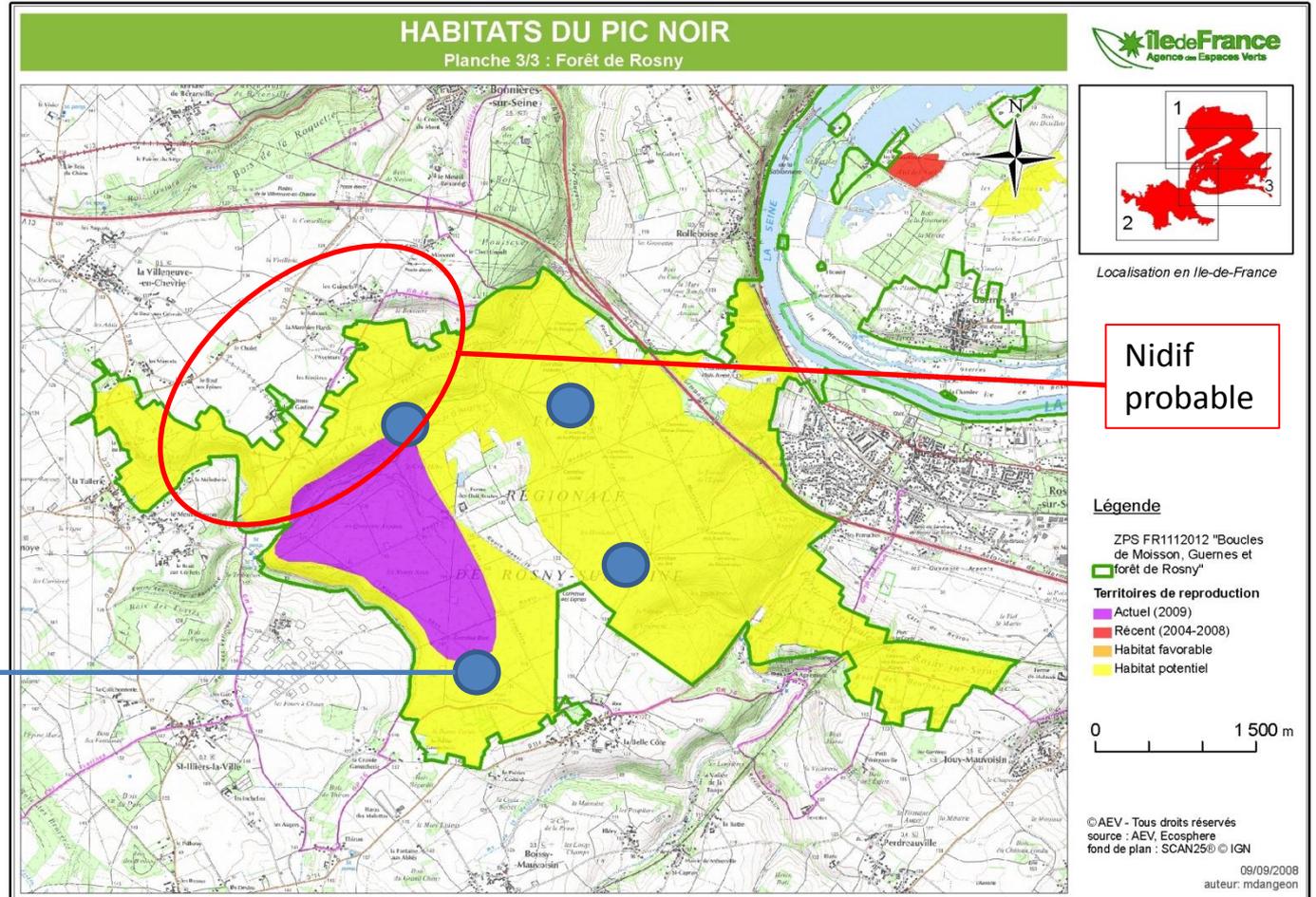
# Suivi des espèces

## Le Pic noir (*Dryocopus martius*)

### Forêt de Rosny

3-4 zones où il est régulièrement observé, mais où sont les territoires de nidification?

Impossible à définir sans localiser les loges (pas de rencontres mâles – femelles constatées non plus).



# Suivi des espèces

## Le Pic mar (*Dendrocopus medius*)

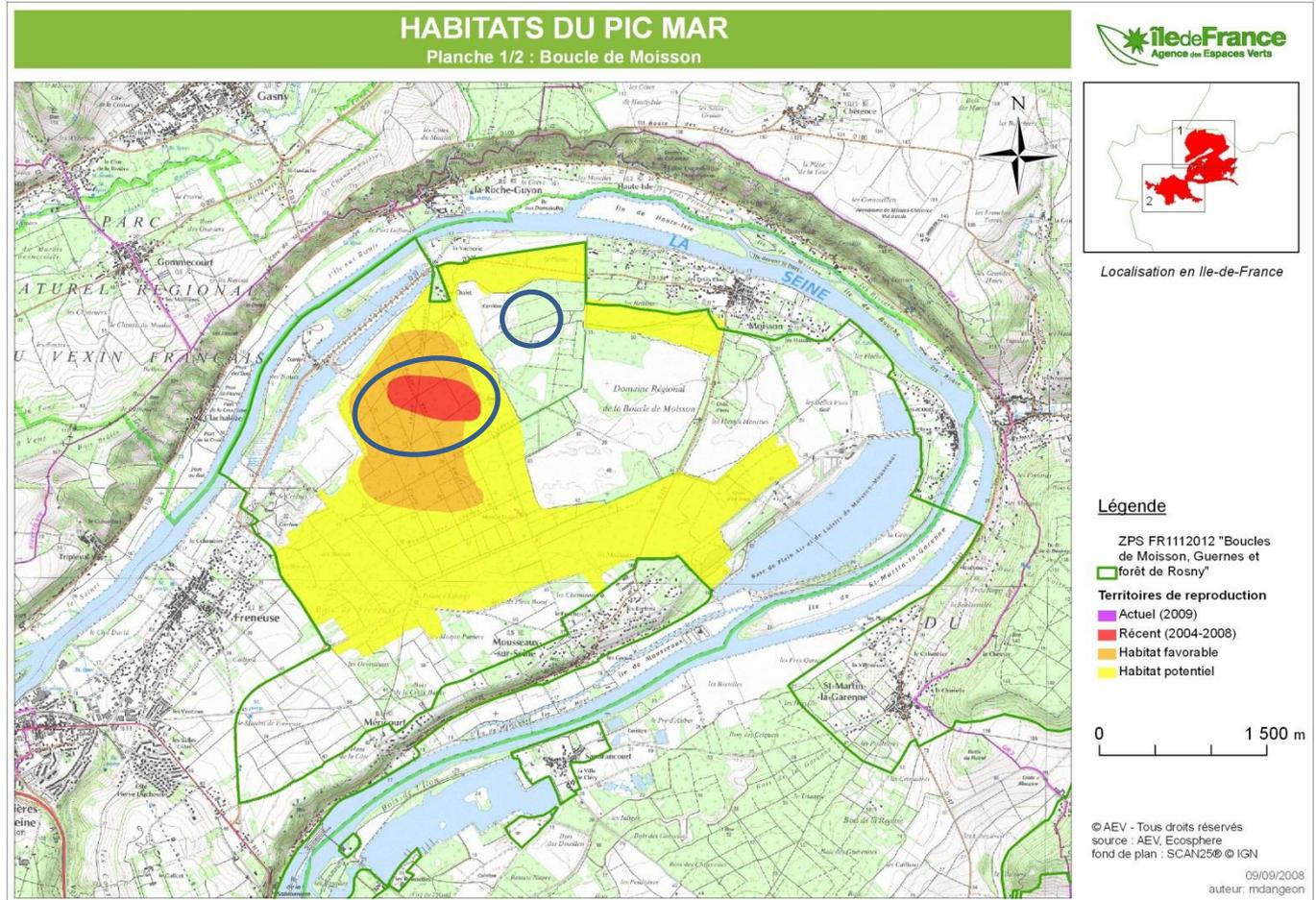


Photo : N. Flamant

### Côté Boucle de Moisson

1 couple certain / 2-3 probables dans la propriété privée au nord-ouest de la RNR en 2014

- 1 couple en 2012 photographié dans « le lobe sud »



# Suivi des espèces

## Le Pic mar (*Dendrocopus medius*)



Photo : N. Flamant

## Côté Boucle de Guernes

### Observation inédite du pic mar en Boucles de Guernes !

Chanteur spontané, en face de la station de pompage, non loin du « Bois des Chauvettes » -> St-Martin-la-Garenne

=> Nicheur possible, voire probable dans le secteur

**Forêt de Rosny** : 20-22 pics mars répertoriés (cf. Suivi Gérard Baudoin)

# Suivi des espèces

## Bilan Evolution des populations ZPS Moisson

Espèces nicheuses Annexe I	Tendances depuis 2009	Précisions
Oedicnème criard	Stable (pour le moment)	Suivre si impact dans l'avenir de la fermeture des milieux de carrière
Pie-grièche écorcheur	Diminution (peut-être plus générale...)	Renforcer les prospections pour confirmer / infirmer la tendance
Alouette lulu	Diminution probable mais prendre en compte pression de prospection probablement plus faible ces dernières années qu'au moment de la réalisation du Docob	Renforcer les prospections pour confirmer / infirmer la tendance
Pic mar	Augmentation	Environ 20-22 pics mars recensés en forêt de Rosny, 1 à 3 couples estimés en forêt de Moisson
Pic noir	Stable	Au moins 1-2 couples dans les boisements de moisson, peut-être 4 ou 5 sur l'ensemble de la ZPS
Bondrée apivore	Plutôt stable	2-3 couples possibles au sein de la ZPS
Engoulevent d'Europe	Stable	7-8 couples probables en 2009, 6 en 2014 mais moins de prospections,
Sterne pierregarin	Augmentation	Compensation durable de la perte du site historique de ponte par le radeau de l'île de loisirs ? A surveiller
Milan noir	Stable	1-3 couples au sein de la ZPS
Martin-pêcheur	Stable sur au moins ces 3 dernières années (attention : populations vulnérables aux hivers rudes)	5-6 couples au sein de la ZPS, dont peut-être 1 sur île de Loisirs
Circaète Jean-le-Blanc	Dur à définir (zone excentrée par rapport à ces territoires habituels en île-de-france)	Très régulièrement vu chasseur

# Suivi des espèces

## Objectifs 2015 / Suivi ornithologique

- ✓ **Extension et renforcement des partenariats pour le suivi de l'avifaune** : organiser davantage le suivi de l'ensemble des espèces Natura 2000, et faire participer un maximum d'acteurs du territoire (particuliers, associations naturalistes, fédérations de chasse ?...)
- ✓ Cibler certaines zones un peu délaissées mais représentant des secteurs clés dans le suivi et **en particulier dans l'objectif de mise à jour des cartes du document d'objectifs** (travail d'identification des secteurs menés actuellement).
- ✓ **Renforcer la communication** sur les espèces et le suivi auprès du grand public (travail de sensibilisation) : site internet, exposition itinérante...

# ***Éléments de communication***

*Réalisations 2014*



# Les éléments de communication

Panneau de présentation contrat radeau



# Les éléments de communication

Roll-ups (panneaux déroulants mobiles) présentant le site Natura 2000

Mise à disposition pour tous les lieux potentiels d'exposition : mairies, écoles,...

Agence des Espaces Verts  
\* Île-de-France

Les boucles de Moisson, de Guernes et la forêt de Rosny : un site Natura 2000

Qu'est-ce que Natura 2000 ?  
Les sites Natura 2000 regroupent, en France, les espaces naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales sauvages et vivants. Il s'agit d'espaces de protection de l'environnement, tous ou certains soumis aux activités socio-économiques et agricoles du territoire. Il est régi par deux directives européennes, la directive « Oiseaux » et la directive « Habitats ».

**Natura 2000 en chiffres :**

- 17ème des territoires protégés
- Plus de 14 % du territoire national métropolitain, soit plus de 4 000 communes concernées
- 49 sites en Île-de-France soit 4 % de la surface régionale

Les boucles de Moisson, de Guernes et la forêt de Rosny : une zone stratégique pour l'accueil de nombreux espaces d'oiseaux

Cette partie de la vallée de la Seine a été incluse dans le réseau Natura 2000 en raison de la richesse de son avifaune. Elle joue un rôle écologique essentiel : zone de reproduction, zone d'hivernage et halte migratoire. Au total plus de 200 espèces y ont été recensées, dont certaines deviennent rares en l'absence de cette programmation Natura 2000 visée à protéger.

**NATURA 2000, LES HOMMES S'ENGAGENT POUR LA BIODIVERSITÉ**

Agence des Espaces Verts \* Île-de-France

Agence des Espaces Verts  
\* Île-de-France

Les boucles de Moisson, de Guernes et la forêt de Rosny : une mosaïque d'activités et de paysages

Des paysages variés

Résultat de l'interaction entre l'homme et son environnement, la vallée de la Seine se caractérise par des paysages variés : plans d'eau, zones agricoles, forêts, bords... autant de supports de la diversité biologique.

Au cœur des boucles, les activités économiques et de loisirs se côtoient

Les activités humaines sont variées : agriculture, carrières, occupations sportives, transport fluvial, activités nautiques, randonnée, chasse, pêche, observation de la nature...

Dans le cadre du comité de pilotage, chaque acteur peut participer au projet Natura 2000.

**NATURA 2000, UN ATOUT DE DÉVELOPPEMENT LOCAL**

Agence des Espaces Verts \* Île-de-France

Agence des Espaces Verts  
\* Île-de-France

Natura 2000 : une démarche participative

**Le comité de pilotage, un organe privilégié d'échange et de concertation**  
Créé en avril 2007, ce comité de pilotage a été constitué pour accompagner le projet. Sa présidence a été confiée à la Région Île-de-France.

Le comité de pilotage regroupe :

- les représentants des collectivités territoriales concernées
- les professionnels (agriculteurs, carriers)
- les associations
- les services de l'État et les établissements publics
- les experts scientifiques

**L'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France (AEV) maître d'œuvre du projet**  
En qualité de comité de pilotage, l'AEV a pour mission d'assurer la gestion administrative et technique du projet.

**Un document-cadre pour un projet de territoire :**  
Après l'élaboration des DOCOB, il comprend un état des lieux du patrimoine naturel et des activités socio-économiques du territoire. Il définit les orientations de gestion favorables à la conservation des espaces et leurs modalités de mise en œuvre.

**Concrètement, comment s'engager ?**  
Les deux principes de la démarche sont le **volontariat** et la **coopération**. Propriétaires, agriculteurs, forestiers, collectivités territoriales, associations... Chacun peut agir ! Toute personne, physique ou morale, publique ou privée, peut prendre à la signature d'un contrat ou de la charte Natura 2000.

Les contrats et la charte Natura 2000 se marquent l'engagement individuel aux objectifs de gestion définis dans le DOCOB. Sur la base unique du volontariat, le contrat est un engagement par des actions concrètes et mesurables de l'environnement en contrepartie de rémunérations ou d'avantages financiers. Exemples : entretien ou réhabilitation de mares, bruyères, forêts des hautes terres, lutte contre les espèces invasives, entretien des haies, sensibilisation du grand public.

Quelques exemples de réalisations effectuées au sein de la Vallée nationale régionale de Moisson pour favoriser la biodiversité et l'équilibre rural.

**NATURA 2000, UN PARTENARIAT HOMME-NATURE**

Agence des Espaces Verts \* Île-de-France

# Les éléments de communication

Mise à jour du site internet (début, au programme 2015)

The screenshot shows the homepage of the Natura 2000 website for the 'Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny' site. The background is a scenic view of a river winding through a green landscape. At the top left, there are logos for 'Agence des Espaces Verts', 'Région Île-de-France', and 'NATURA 2000'. A search bar is located at the top right. A large blue circle on the left contains the text 'Natura 2000'. The main title 'Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny' is displayed in white text over the landscape. Below the title, there are three navigation buttons: 'Qu'est-ce que Natura 2000 ?' (green), 'Découvrez le site' (blue), and 'Agir pour la biodiversité' (yellow). A 'Bienvenue !' box on the left contains a welcome message and a 'Découvrez le site' button. Below this, there are two links: 'Le périmètre' and 'Le comité de pilotage'. A central text box titled 'Le site Natura 2000 "Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny"' provides information about the site's inclusion in the Natura 2000 network in April 2006 and highlights its biodiversity. Below the text are three small images of birds, each with a photo credit to 'L.Spanneut'.

Agence des Espaces Verts  
Région Île-de-France  
NATURA 2000

Chercher dans ce site :

**Natura 2000**

**Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny**

Qu'est-ce que Natura 2000 ? Découvrez le site Agir pour la biodiversité

**Bienvenue !**

Bienvenue sur le site internet du site Natura 2000 "Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny"

Découvrez le site

- Le périmètre
- Le comité de pilotage

**Le site Natura 2000 "Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny"**

Le site Natura 2000 des boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny a été intégré au réseau Natura 2000 en **avril 2006** par arrêté ministériel (**télécharger l'arrêté**). C'est la **diversité et la richesse de l'avifaune** de ce territoire qui a conduit à ce classement.

Photo : L.Spanneut

Photo : L.Spanneut

Photo : L.Spanneut

Démarrer

Adresse du portail : <http://boucledemoisson.n2000.fr/>

# Les éléments de communication

-> Rubrique Téléchargements (ajouts de nouveaux documents a commencé)

**Natura 2000**

**Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny**

Qu'est-ce que Natura 2000 ? Découvrez le site Agir pour la biodiversité

**Bienvenue !**

Bienvenue sur le site internet du site Natura 2000 "Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny"

**Découvrez le site**

- Le périmètre
- Le comité de pilotage
- Les activités humaines
- Les enjeux de conservation
- Les espèces d'oiseaux
- Les milieux naturels

**Besoin d'un document ?**

**A télécharger :**

- Plaquettes Natura 2000
- Lettres Natura 2000
- Les Comptes-rendus de Réunions

**Le site Natura 2000 "Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny"**

Le site Natura 2000 des boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny a été intégré au réseau Natura 2000 en **avril 2006** par arrêté ministériel (**télécharger l'arrêté**). C'est la **diversité et la richesse de l'avifaune** de ce territoire qui a conduit à ce classement.

Photos : L. Espinasse, P. Petit, C. Petit, A. Lombrozo, M. Cambrony

ile de France Accès webmaster Contacts Crédits Mentions Légales Plan du site L'ATELIER

Adresse du portail : <http://boucledemoisson.n2000.fr/>

# Les éléments de communication

-> **Exemple** : Bilans d'animations mis à disposition, et bientôt Bilan 2014

Agence des Espaces Verts  
Région Île-de-France

Chercher dans ce site :

**Natura 2000**

**Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny**

Qu'est-ce que Natura 2000 ? Découvrez le site Agir pour la biodiversité

Besoin d'un document ?

**A télécharger :**  
Plaquettes Natura 2000  
Lettres Natura 2000  
Les Comptes-rendus de réunions  
Le DOCOB...

Accueil » Plateforme de téléchargement

**Plateforme de téléchargement**

Plaquette de présentation du site Natura 2000

**Lettres d'information :**

- Lettre N°1, juin 2009
- Lettre N°2, octobre 2010

**Les comptes-rendus de réunion et présentations projetées**

- Comité de pilotage N°1, juillet 2008
- Comité de pilotage N°2, mars 2009
- Comité de pilotage N°3, juin 2010
- Comité de pilotage N°4, décembre 2010
- Comité de pilotage N°5, septembre 2012; la présentation

**Les bilans d'animation :**

- Bilan d'animation 2011
- Bilan d'animation 2012
- Bilan d'animation 2013

**Le DOCOB du site Natura 2000 des "Boucles de Moisson, Guerne et forêt de Rosny"**

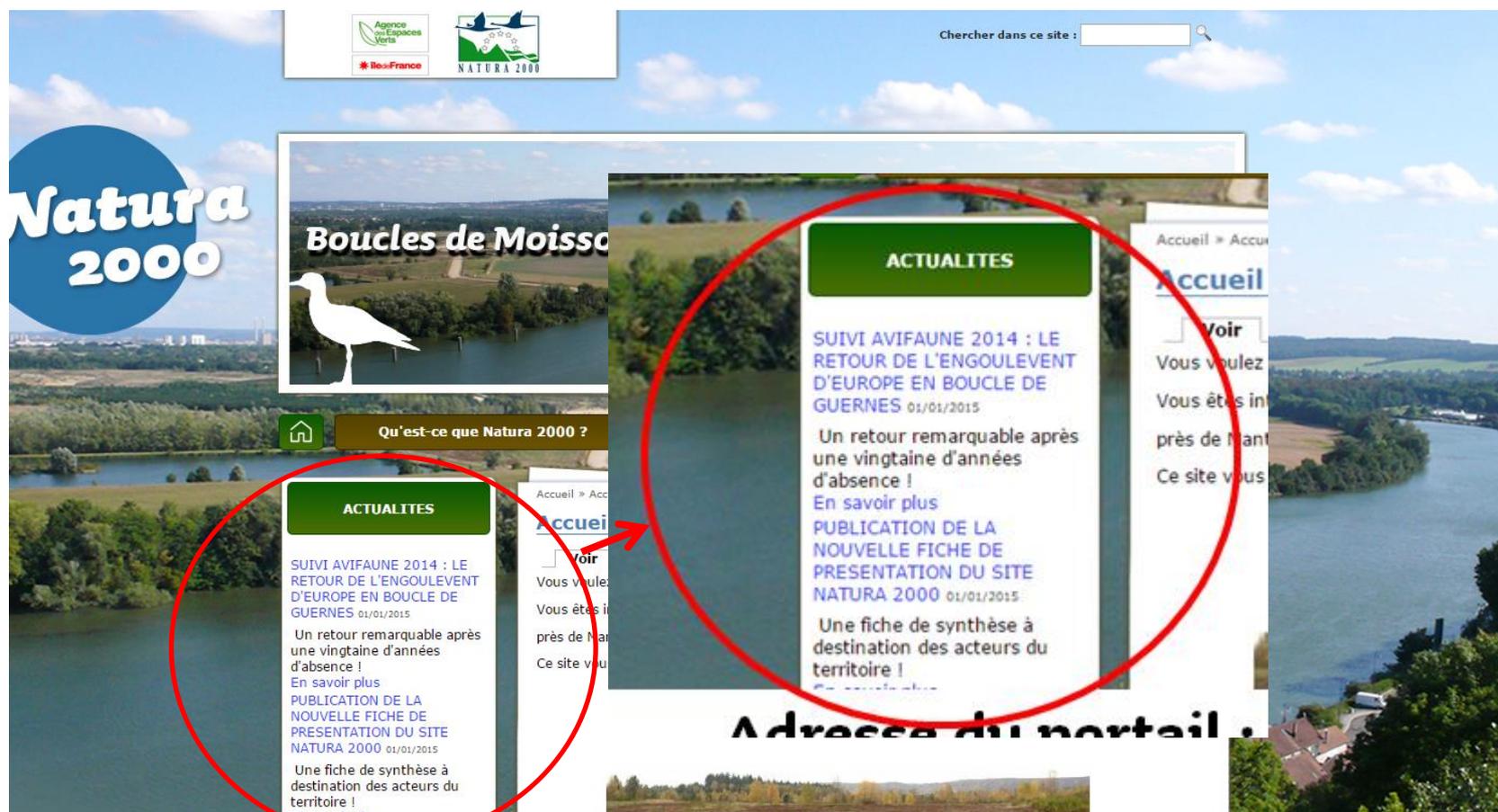
- Corps de texte
- Atlas cartographique
- Annexes

**Ex : liens vers Bilans d'animation 2011-2012-2013**

Adresse du portail : <http://boucledemoisson.n2000.fr/>

# Les éléments de communication

-> Fil d'actualités relancé très prochainement (suivi des actions menées sur le territoire)



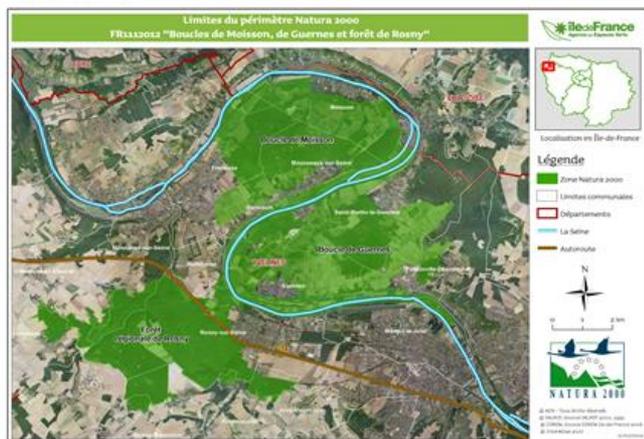
Adresse du portail : <http://boucledemoisson.n2000.fr/>

# Les éléments de communication

Fiche de synthèse en cours de finalisation

## SITE NATURA 2000 FR FR1112012 ZPS des "Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny"

### LOCALISATION



### FICHE D'IDENTITE

Statut : Zone de Protection Spéciale (Directive Européenne Oiseaux)			
Date de l'arrêté de désignation : 25/04/2006 (voir l'arrêté)			
Modification pour intégration complète de l'île de Saint-Martin-la-Garenne : 03/2008 (voir l'arrêté)			
Date d'approbation du document d'objectifs (DOCOB) :			
Région :	Ile-de-France	Département :	Yvelines (99,77 %) ; Val d'Oise (0,23 %)
Communes concernées : Boissy-Mauvoisin, Bonnières-sur-Seine, Bréval, Epiaisville-Dennefontaine, Guernes, Jouy-Mauvoisin, Lomoye, Mantes-la-Jolie, Méincourt, Moisson, Mousseaux-sur-Seine, Pardreauville, Belleboise, Rosny-sur-Seine, Saint-Martin-la-Garenne, Villeneuve-en-Chevry.			
Surface totale du site :	6028 ha	Altitude min :	10 m
		Altitude max :	146 m
Structure animatrice : Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France			
Présidente du comité de pilotage :			

✓ Synthèse des informations caractérisant le site Natura 2000

« Carte d'identité »

✓ **Public concerné :**

Tout public, notamment Pétitionnaires -> Formulaire d'évaluation des incidences

# Bilans d'animation 2011-2012-2013



## Bilan annuel de l'animation du DocOb du site Natura 2000 FR 1112012 – Boucles de Moisson, de Guernes et Forêt de Rosny

Année 2013



Mai 2014

Lien de téléchargement :

<http://boucledemoisson.n2000.fr>

Rubrique « Besoin d'un document? »

Chercher dans ce site :

**Natura 2000**  
**Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny**

Qu'est-ce que Natura 2000 ? Découvrez le site Agir pour la biodiversité

Accueil > Plateforme de téléchargement

**Plateforme de téléchargement**

Plaquette de présentation du site Natura 2000

Lettres d'information :

- Lettre N°1, juin 2009
- Lettre N°2, octobre 2010

Les comptes-rendus de réunion et présentations projetées

- Comité de pilotage N°1, juillet 2008
- Comité de pilotage N°2, mars 2009
- Comité de pilotage N°3, juin 2010
- Comité de pilotage N°4, décembre 2010
- Comité de pilotage N°5, septembre 2012; la présentation

Les bilans d'animation :

- Bilan d'animation 2011
- Bilan d'animation 2012
- Bilan d'animation 2013

Le DOCOB du site Natura 2000 des "Boucles de Moisson, Guerne et forêt de Rosny"

- Corps de texte
- Atlas cartographique
- Annexes

L'arrêté de désignation du site

- Désignation initiale: avril 2006

# **Objectifs 2015**

 Agence  
des Espaces  
Verts

 île de France

# Objectifs 2015

---

## **Priorité à la mise en œuvre du Projet Agro-environnemental climatique**

- Ciblage des zones aux plus forts enjeux, à partir des résultats des suivis ornithologiques
- Point avec les agriculteurs sur le terrain (présentation du nouveau cahier des charges, avec évolutions, mise à jour des diagnostics de biodiversité...)
- Phase de contractualisations (priorité pour la première année à la reconduite des contrats précédemment engagés, engagement de nouveaux agriculteurs.

## **Retour des crédits contrats N2000 en 2015**

=> Proposition de nouveaux projets aux services financeurs.

## **Renforcement du suivi ornithologique**

Travail à la constitution d'un réseau de collaborateurs sur le secteur de la ZPS pour le suivi des espèces Natura 2000 (**objectif** = ajustement des pressions de prospection ...)

## **Relance de l'administration du site internet**

Réactivation du fil d'actualités, Partage de documents

**Merci  
de votre attention**

 Agence  
des Espaces  
Verts

 île de France

# Espaces naturels.

POUR VOUS, NOUS  
LES PROTÉGEONS.

**Agence des espaces verts** de la Région Île-de-France  
Cité régionale de l'Environnement  
90-92 avenue du Général Leclerc  
93500 PANTIN

## **Animation Natura 2000 :**

Karim BEN-MIMOUN  
kbenmimoun@aev-iledefrance.fr  
Tél: 01 83 65 38 87

**[www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)**



AEV Île-de-France



@aeviledefrance



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE



Agence  
des **Espaces**  
**Verts**



**île de France**

# La Charte Natura 2000

- C'est l'autre outil pour atteindre les objectifs de bon état de conservation
  - « *Règlement intérieur de la zone Natura 2000* »
- Complémentaire des contrats Natura 2000
- Engagements en fonction du type de milieu et des activités
  - *À la parcelle cadastrale*
  - *Engagement moral*
- La plupart des mesures sont des actions de gestion courante et peu contraignantes
  - *Contraintes limitées*



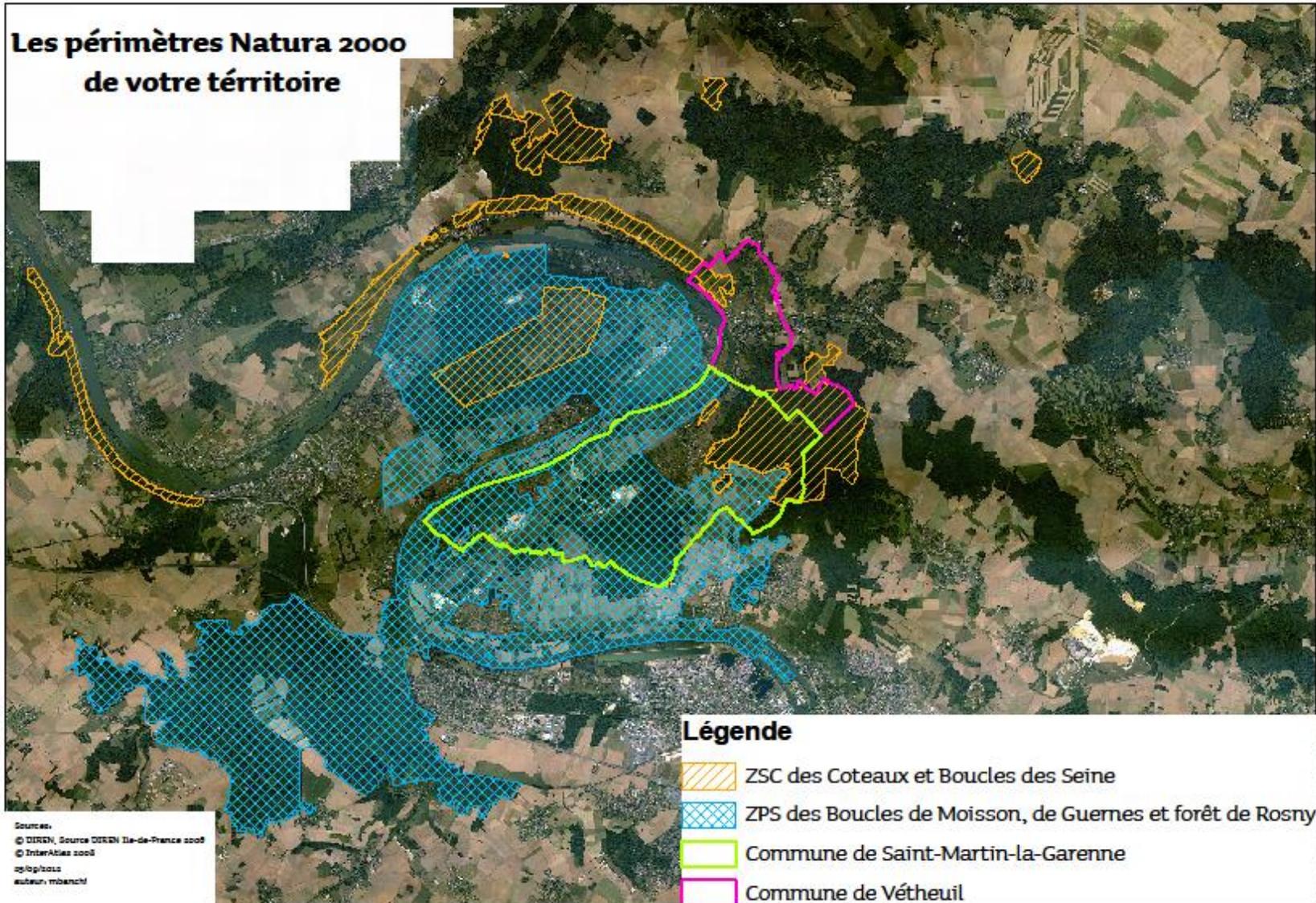
# La Charte Natura 2000

- Qui peut signer?
  - Propriétaires et mandataires
- Quels avantages?
  - Exonération de la TFNB sur les parcelles cadastrales engagées
  - Exonération des  $\frac{3}{4}$  des droits de mutation (donations, successions)
  - Reconnaissance d'un engagement en faveur des milieux et des espèces.



# Les Chartes Natura 2000 du territoire

## Les périmètres Natura 2000 de votre territoire



# Les Chartes Natura 2000 du territoire

**ZPS des Boucles de Moisson,  
de Guernes et forêt de Rosny**

**ZSC des Coteaux et boucles  
de la Seine**

Charte par milieux

Maintien des haies, talus, jachères

Maintien des milieux ouverts

Maintien des milieux boisés

Espèces invasives

Engagements:

- Généraux

- Milieux forestiers,

- Milieux ouverts,

- Milieux humides,

- Zones agricoles

- Carrières

- Activités de loisirs.

Engagements:

- Généraux

- Milieux forestiers,

- Milieux ouverts,

- Milieux humides,

- Cultures

Information de  
la présence de  
certaines  
espèces

- Hydrologie  
- Dépôts  
- Travail du sol

# Le régime d'évaluation des incidences

## Les grands principes

- Évaluation **proportionnée** aux enjeux du site et à l'envergure de l'activité, mais qui doit examiner l'ensemble des aspects de cette activité ;
- Évaluation de l'incidence de l'activité au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 désignés ou transmis à la Commission européenne (pSIC ou SIC) ;
- Évaluation ciblée sur les Habitats et Espèces d'Intérêt Communautaires présents dans les sites.
  - Cas de dispense : contrats et certaines chartes Natura 2000.

**L'évaluation des incidences est de la responsabilité du pétitionnaire, elle est à sa charge.**

# Le régime d'évaluation des incidences

## Les grands principes

**Un projet portant atteinte à l'intégrité d'un site N2000 ne peut alors être autorisé que sous trois conditions :**

- absence de solutions alternatives,
- et/ou raisons impératives d'intérêt public majeur,
- mesures compensatoires pour préserver la cohérence globale du réseau Natura 2000 (attention au vocabulaire).

La Commission européenne doit alors en être informée (dossier préparé par le préfet et transmis par le MEEDDM).

# Le régime d'évaluation des incidences

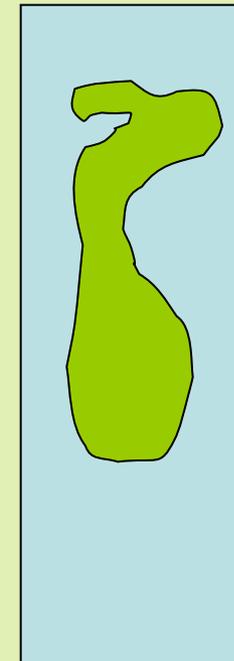
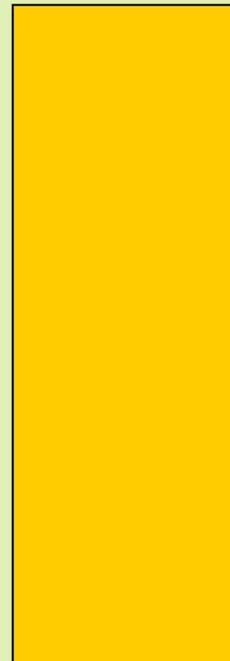
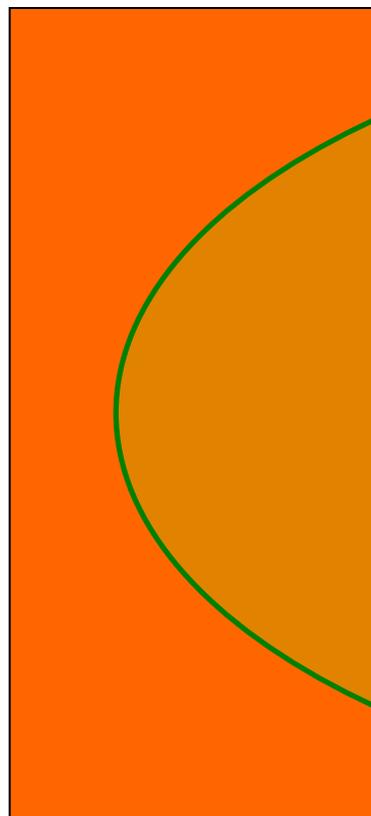
## Les grands principes

Liste Nationale

Site Natura 2000

Liste locale 1

Liste locale 2



S'adossent à une réglementation existante

Régime propre

# Le régime d'évaluation des incidences

## Les nouveautés de la Liste locale 2

- Création de voies forestières et places de dépôts
- Premier boisement > 1500m<sup>2</sup>
- Retournement de prairie permanente ou temporaire de plus de 5 ans et landes
- Arrachage de haies
- Aménagement d'un parc d'attraction ou aire de jeux < 2ha
- Création de chemin ou sentier

**Toutes les listes sont sur le site Internet**

**[http:// boucledemoisson.n2000.fr](http://boucledemoisson.n2000.fr)**

# Natura 2000

## Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny



Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Découvrez le site

Agir pour la biodiversité

### Qu'est-ce que Natura 2000 ?

► Une démarche européenne

► **Natura 2000 en France**

Le réseau en France

Une démarche concertée

Le document d'objectifs : DOCOB

**Evaluation des incidences**

Principaux textes réglementaires

Besoin d'un document ?

Accueil

## Evaluation des incidences

### Qu'est-ce qu'une évaluation des incidences?

L'évaluation des incidences est une **étude** :

- \* ciblée sur les **habitats naturels et espèces** pour lesquels les sites Natura 2000 ont été créés,
- \* **proportionnée** à la nature et à l'importance des incidences potentielles du projet.

Les projets pourront être autorisés si les enjeux de conservation des sites Natura 2000 ne sont pas menacés. Dans le cas contraire, les projets ne pourront être autorisés que s'ils répondent à certaines conditions et sous réserve de la mise en oeuvre de mesures compensatoires, après information ou avis de la Commission Européenne.

### Concilier les enjeux ....

En Île-de-France, le réseau Natura 2000 comprend 35 sites et couvre 8 % du territoire régional. La région IDF dispose d'un patrimoine naturel comportant de nombreux habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire. Mais elle est aussi soumise à une forte attractivité et une forte pression en terme d'aménagement du territoire.

### Concilier les enjeux... avec mon projet

Mon projet peut être :

- \* un document de planification
- \* un projet d'activité ou d'aménagement
- \* une manifestation en milieu naturel

Il risque d'avoir des incidences sur un site Natura 2000 (destruction d'un habitat naturel, perturbation d'une ou plusieurs espèces d'intérêt communautaire...).